COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Anse
16/02/2020

Table des matières

VERIFICATION DES VOIX ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 4
RAPPORT MORAL DE CLAUDE CHEMELLE, PRESIDENT DE LA LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES FFME 4
RAPPORT DE LA COMMISSION COMPETITION 9
1. Commission compétition – escalade 9
1.1 Composition et missions de la commission compétition 9
1.2 Territoires d'Excellence Sportive 10
1.3 Les clubs labellisés 12
1.4 Circuit régional escalade 2018-2019 12
1.5 Positionnement national 15
1.6 Circuit régional 2019-2020 15
2. Sous-commission arbitrage 17
3. Sous-commission haut-niveau 17
3.1 Equipe Régionale d'Escalade 18
3.2 Pôle Espoir 20
4. Commission compétition –conclusion et perspectives 22
RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR 23
1. Une politique 23
2. L'organisation 23
3. Les membres de la commission : 23
4. Les forces de travail 24
5. Les réflexions, état des chantiers 25
5.1 Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy **25**
5.2 X Y Cîmes **25**
5.3 Bilan des 50 futurs alpinistes, équipe féminine ski-alpinisme **26**
5.4 Relations avec les organismes de formation **27**
5.5 Relations ski-alpinisme et stations de ski **27**
5.6 Diffusion des topos **27**
5.7 Structures Artificielles d'Escalade Extérieures (SAEE) **28**
5.8 Sous-commission SNE **29**
RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION 30

1. Fonctionnement de la commission formation 30
2. Bilan quantitatif des formations 2019..... 31
3. Bilan qualitatif des formations 2019..... 32
MISSIONS DES CADRES TECHNIQUES REGIONAUX ET DES SALARIES DE LA LIGUE 34
1. Fabien PICQ : conseiller technique fédéral..... 34
2. Cristol BELLISSENT : conseiller fédéral formation et directeur..... 35
3. Antonin CHAPELIER : assistant technique escalade..... 36
4. Fanny BRIGAND : agent de développement..... 37
5. Tanguy TOPIN : agent de développement haut-niveau..... 38
6. Raphaël KERVELLA : conseiller technique escalade 39
7. Julian BREUIL : conseiller technique montagne 41
8. Alexia MARGAND : chargée de développement projet 42
9. Olivier GERMOND : conseiller technique régional..... 42
DEBAT ET VOTE DU RAPPORT MORAL 2019 43
PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET VOTE 43
PRESENTATION ET EVOLUTION DE LA COTISATION DE LA LIGUE ET VOTE..... 46
PRESENTATION DU BUDGET ET VOTE 46
ANNEXES 48
ANNEXE 1 : PERSONNALITES PRESENTES ET EXCUSEES..... 48
1. Présents..... 48
2. Excusés 48
ANNEXE 2 : CLUBS PRESENTS ET REPRESENTES..... 48
ANNEXE 3 : VOTES DE L'ASSEMBLEE..... 49
1. Rapport moral..... 49
2. Rapport financier..... 49
3. Cotisation..... 49
4. Budget prévisionnel..... 49
ANNEXE 4 : RESULTATS FINANCIERS 2019 50
ANNEXE 5 : SUJETS ABORDES SUR TEMPS D'ECHANGES 70

VERIFICATION DES VOIX ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Claude Chemelle, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la Montagne et de l'Escalade ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 10h30 et remercie chaleureusement les présents. Le décompte des voix est contrôlé par la commission électorale et le quorum nécessaire pour cette Assemblée générale est atteint avec 36% des 23 893 voix exprimées par les clubs présents ou représentés.

RAPPORT MORAL DE CLAUDE CHEMELLE, PRESIDENT DE LA LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES FFME

Remerciements :

La ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes tient à remercier chaleureusement la ville de Anse et l'équipe du club qui nous accueille, nous feront visiter leur nouvel équipement en fin d'après-midi et peut être grimper.

Remerciements également à l'équipe de la ligue qui a préparé cette AG avec notamment tous les documents en ligne à disposition des clubs en amont.

Une faiblesse récurrente est à observer, il s'agit de la faible participation des clubs à ce moment de démocratie rituel, mais les présents qui ont fait l'effort de se mobiliser ne doivent pas être accablés.

Nous remercions pour sa présence **Pierre You** le président de la fédération FFME. La région Auvergne-Rhône-Alpes et le CROS sont excusés.

Rapport moral :

Cette assemblée générale se propose d'analyser les évolutions constatées en 2019 et les projets pour l'année suivante. Mais 2020 c'est aussi la dernière année de l'olympiade pour la ligue, il est déjà temps de commencer les bilans de cette période et de réfléchir à la suite.

La ligue FFME AURA a relevé un certain nombre de défis en 2019 : redressement des finances, gestion des ressources humaines, poursuite de l'innovation, renforcement de nos coopérations et j'aurai l'occasion de rentrer dans les détails.

Le projet prioritaire pour 2020 doit être la stabilisation, le renforcement de la structuration de la ligue sur tous les plans (y compris financier). La ligue FFME AURA doit être en parfait « état de marche » au moment de la passation de pouvoir avec la future équipe. La question du développement du loisir est un autre sujet très important.

Un des indicateurs principaux de la vitalité d'une association sportive est l'évolution du nombre de licenciés et la progression qui reste au rendez-vous nous motivent tous pour avancer.

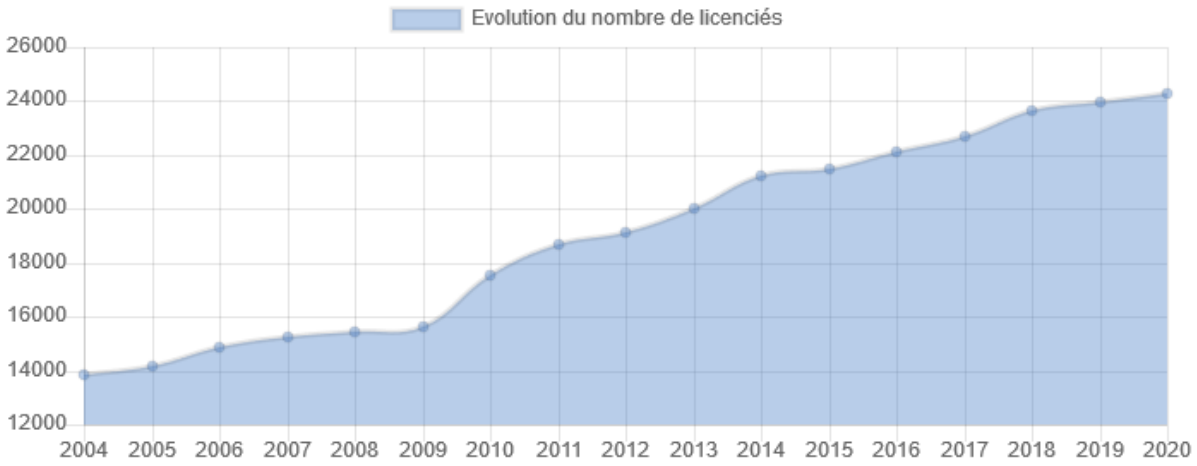

En 2019 + 1,5% Prévision 2020 + 900 licenciés soit + 3,5%

Le nombre de licenciés FFME devrait progresser en AURA de 900 licenciés en 2020 pour atteindre un total de 25 000. C'est une bonne nouvelle !

Cette progression s'explique essentiellement grâce aux facteurs suivants :

- Nouvelles SAE, et agrandissements / rénovations (rôle important de la ligue)
- Structuration, professionnalisation des clubs

En 2020 : 51 clubs de + de 200 licenciés (30 en 2017) / 64 clubs + de 150 licenciés (42 en 2017)

- Mode de l'escalade, effet JO

Trois bémols cependant :

- Départ de gros clubs pour la FFCAM (soit environ 800 licenciés : Gums Annecy, Gum Grenoble, Villefontaine…)
- Disparités importantes entre départements / territoires. Baisse du nombre de licenciés en Isère, Puy de Dôme et Cantal
- Les clubs sont contraints de refuser de très nombreux jeunes qui souhaiteraient s'inscrire (principalement par manque de créneaux adaptés)

Dans un contexte de très fort développement des structures privées notamment en bloc et donc d'une forme de concurrence, l'évolution du nombre de licenciés semble montrer que cela affecte essentiellement les adultes :

Progression adultes = 1%

Progression jeunes = 8%

Répartition des licenciés jeunes / adultes

La part des jeunes licenciés est toujours en progression

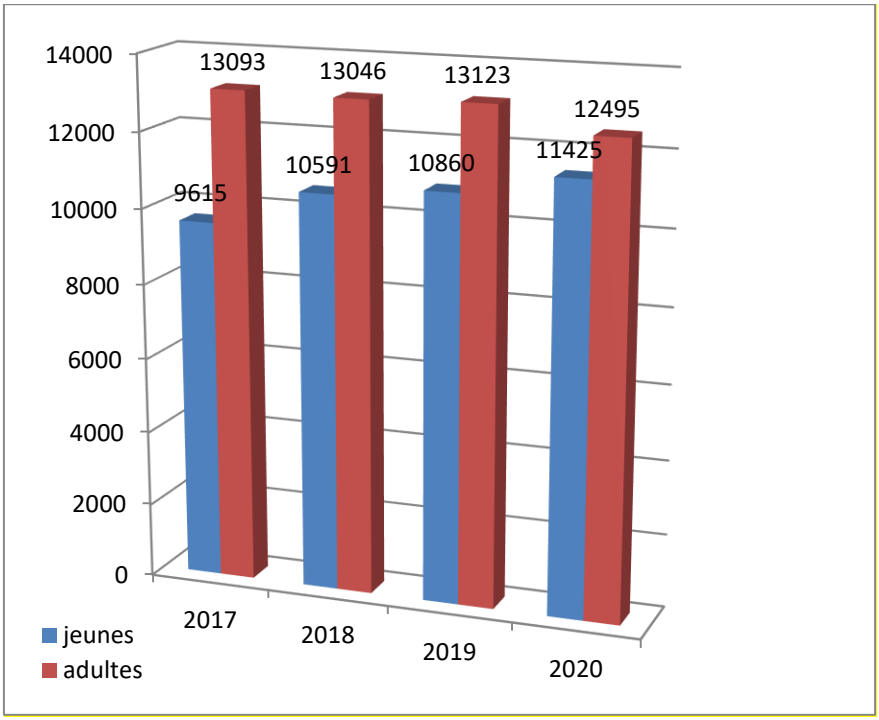

Proportion des licenciés jeunes

- Global sports olympiques : 49%
- Global FFME : 52%
- Chiffres Aura en 2020 : 48%

Taux de pénétration des licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes

Le taux de pénétration exprime le nombre de licenciés ffme pour 1000 habitants dans les départements concernés.

Département		Nb habitants	Licenciés ffme	Nb de licenciés ffme pour 1000 hab
73	Savoie	432 548	2 132	4,929
74	Haute-Savoie	828 405	3 408	4,114
07	Ardèche	326 875	1 342	4,106
38	Isère	1 264 979	3 912	3,093
69	Rhône	1 876 051	5 539	2,952
26	Drôme	520 560	1 509	2,899
42/43	Loire/Haute-Loire	991 638	2 671	2,694
01	Ain	656 955	1 364	2,076
03	Allier	331 315	674	2,034
63	Puy-de-Dôme	660 240	1 243	1,883
15	Cantal	142 811	189	1,323

Visualisation du taux de pénétration au niveau national

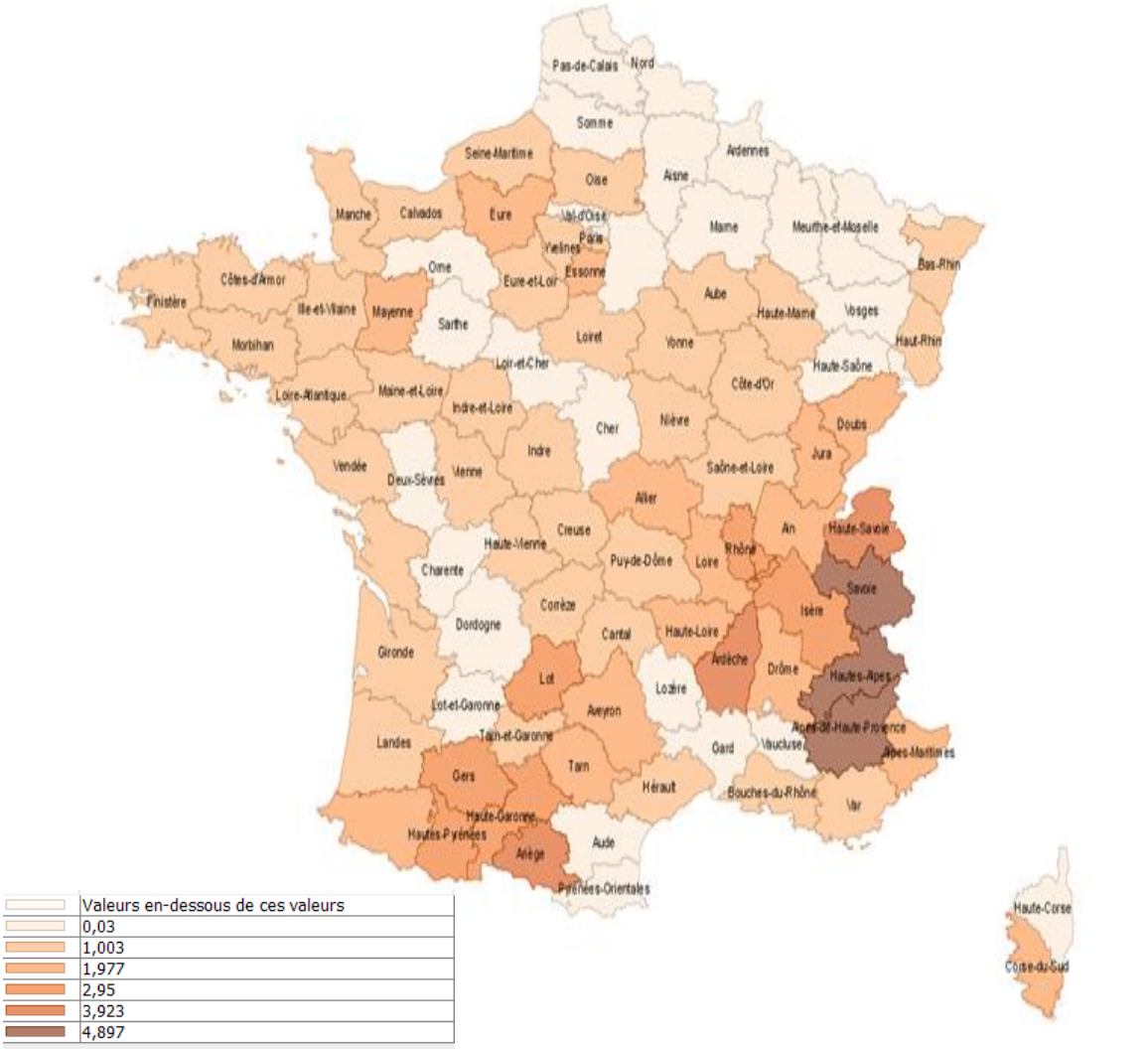

Les défis 2019

- Le déficit s'élève 2 900€ soit 0.5% du « chiffre d'affaires » c'est quasiment l'équilibre. Il est à comparer aux 40 000€ de déficit de l'année dernière
- Remerciements au trésorier, directeur, présidents de commissions et salariés pour avoir su collectivement redresser la barre.
- Cristol Bellissent, directeur de la ligue et responsable formation a dû faire face à l'exercice de ses missions et suivre sa formation de DE. Il y a eu des moments difficiles, un report de travail sur les salariés et élus mais le défi a été relevé
- Le montant des subventions est stable notamment grâce à la diversification des sollicitations.
- Les relations avec le national sont stabilisées, même si elles pourraient être plus fluides, le sujet de discorde sur l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets SAE) semble trouver une issue partagée.

- **La ligue innove encore et toujours** : exemples
  - Site internet tourné vers ses utilisateurs licenciés et clubs avec des services attendus (exemple inscription et paiement en ligne)
  - Financement participatif pour financer les actions juridiques pour combattre l'interdiction de l'alpinisme au sein de la Réserve Nationale de Chastreix/Sancy
  - Participation active au premier salon de l'escalade
  - Premier « championnat » régional escalade combiné par équipe
  - Création équipe fille alpinisme
  - Lancement du projet Groupement employeur
  - Participation et soutien au premier championnat du monde UNSS en Ardèche

La nouvelle SAE de la ville de Anse

RAPPORT DE LA COMMISSION COMPETITION

Pierre Legreneur présente le bilan de l'année 2019.

1. Commission compétition – escalade

1.1 Composition et missions de la commission compétition

Voici ci-dessous les membres de la commission compétition :

Fonction	NOM	Prénom
Président de la Ligue	CHEMELLE	Claude
Vice-Président de la Ligue chargé de la compétition	LEGRENEUR	Pierre
Président de la sous-commission arbitrage	BELLISSENT	Robert
Président de la sous-commission haut-niveau	VIGUIER	Fabien
Président de la sous-commission ski-alpinisme		
Territoire d'Excellence Sportive Haute-Savoie	SAGE	Julien
Territoire d'Excellence Sportive Savoie	MEIGNAN	Lucas
Territoire d'Excellence Sportive Agglo Grenobloise	ROUX	Bruno
Territoire d'Excellence Sportive Drôme/Ardèche	CASADO	Sébastien
Territoire d'Excellence Sportive Agglo Lyonnaise	SOUDAN	Corinne
Territoire d'Excellence Sportive Agglo Stéphanoise		
Territoire d'Excellence Sportive Auvergne	JANICOT	Marie-Joëlle
Comité Directeur	BERGER	Monique
Comité Directeur	FEVRE	Dominique
ETR	BELLISSENT	Cristol
ETR	CHAPELIER	Antonin
ETR	PICQ	Fabien
CTR	GERMOND	Olivier

La commission compétition est force de proposition auprès du Comité Directeur sur tous les sujets liés à la compétition (escalade et ski-alpinisme). Elle est assistée dans son travail par 2 sous-commissions : arbitrage et haut-niveau

- Planification du calendrier régional, en coordination avec les comités territoriaux et le national, si possible au mois de juin.
- Actions vis à vis du haut-niveau : jeunes (PBMCJ), équipe régionale, Pôle Espoir
- Arbitrage régional : constitution des corps arbitraux, organisation des formations
- Avis consultatif vis à vis du national sur l'organisation des Coupes de France, les labels club mini performance 4/13 ans et club performance national 14/19 ans, les règles du jeu nationales, le plan de Performance Fédéral.

1.2 Territoires d'Excellence Sportive

- Objectifs :

- Favoriser les échanges entre les clubs au sein des sept territoires identifiés. Ces échanges doivent favoriser : le partage entre les entraîneurs, l'échange et l'émulation entre les grimpeurs, l'utilisation de différentes structures artificielles d'escalade (SAE),

- Inciter les "gros clubs" à travailler en synergie avec l'ensemble des petits clubs voisins. L'idée est donc également d'aider les petits clubs à accéder à des entraînements de qualité, sur des structures récentes.

- Actions soutenues par la ligue :

- L'objectif de l'action doit s'inscrire clairement dans une pratique de Haut Niveau ou d'accès au Haut Niveau (Exemple : entraînements en commun des groupes compétition de plusieurs clubs d'un même territoire) ;

- Action regroupant deux clubs au minimum ;

- Entraîneurs des clubs présents sur l'action autant que possible, pour partager les connaissances dans le cadre d'une formation continue ;

- Entraînements ouverts aux compétiteurs des "petits clubs" alentours. A la charge des clubs organisateurs de définir les critères d'accès à cette action.

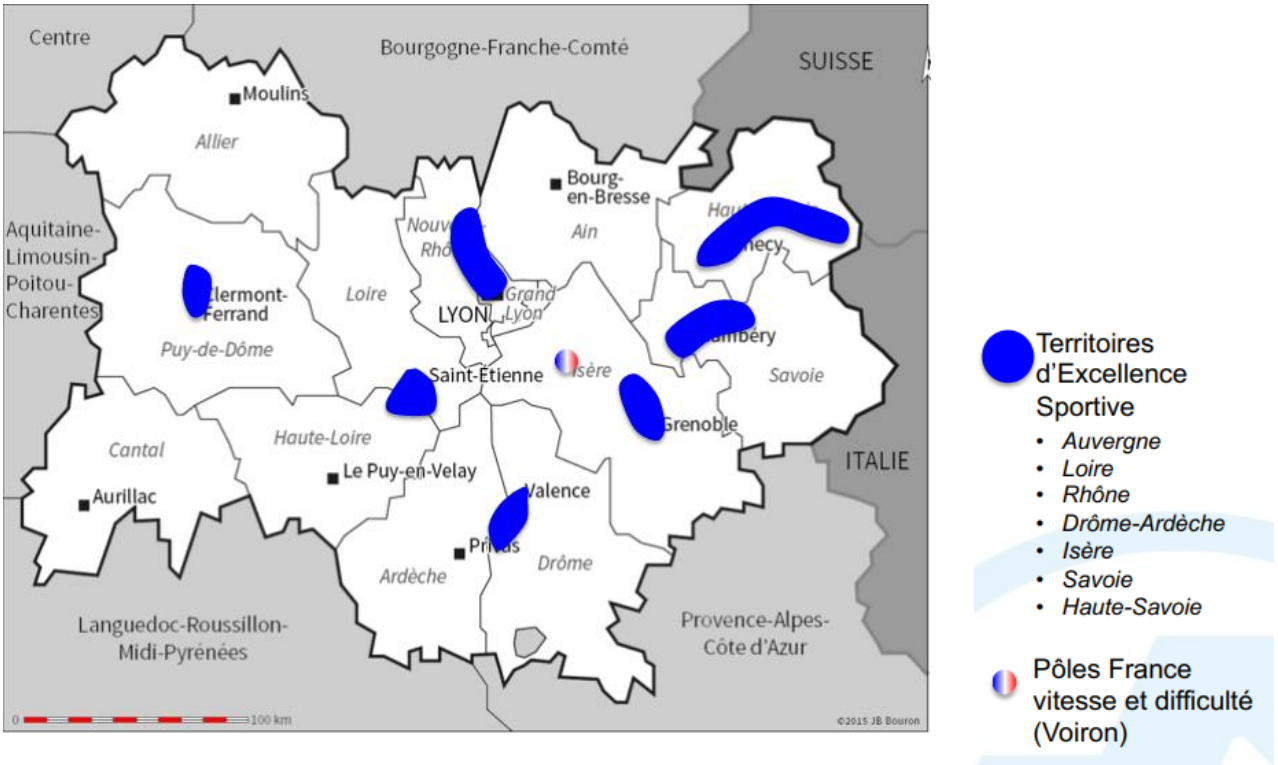

- Bilan 2018/2019:

Le dispositif des TES s'est bien étoffé la saison dernière avec la mise en action du TES « agglomération Lyonnaise », sous l'impulsion de Mathias Coulaud. Désormais c'est cinq TES sur sept au total qui sont en mesure de proposer des regroupements d'entrainement typés « accès haut niveau » à l'échelle locale. Il manque à l'appel le TES Auvergne et Savoie.

Des réunions TES ont étés mises en place la saison dernière dans les TES « Drôme Ardèche » et « agglomération Lyonnaise ».

L'idée est de rassembler les clubs d'un territoire en invitant les entraineurs, les présidents et les parents (souvent des parents de jeunes en équipe régionale) concernés pour échanger autour des trois axes de développement de la ligue :

- ✓ Les TES
- ✓ Les équipes régionales
- ✓ Le pôle espoir de Voiron

Cela a été très bien reçu par les clubs qui ont montré un grand intérêt lors de ces réunions.

TES	Besoin	Somme	Sous-Total par TES	Total
Agglo Grenoble	Entrées salle privée VA Lyon	65.00 €	285.00 €	1 758.00 €
	Encadrement Clément Vernaison	220.00 €		
Agglo Lyon	Encadrement	200.00 €	200.00 €	
Haute Savoie	4 journée prépa mentale	1 000.00 €	1 000.00 €	
Drome Ardèche	Entrée salle privée + encadrement	273.00 €	273.00 €	

1.3 Les clubs labellisés

- Clubs Performance National (14-19 ans) 4/12 clubs labellisés en France (33%)

- Chambéry Escalade
- La Dégaine Escalade & Montagne
- Minéral Spirit
- Vertige

- Clubs Mini-Perf (04-13 ans) 7/24 clubs labellisés en France (30%)

- CAF La Roche-Bonneville
- Chambéry Escalade
- Chamonix Escalade
- DRAC Vercors
- La Dégaine Escalade & Montagne
- Minéral Spirit
- Vertige

- Clubs en conversion 1/3 clubs en France (33%)

- M'Roclimbing

1.4 Circuit régional escalade 2018-2019

- Championnats régionaux 2018-2019

Evolution du nombre de compétiteurs depuis 2013 :

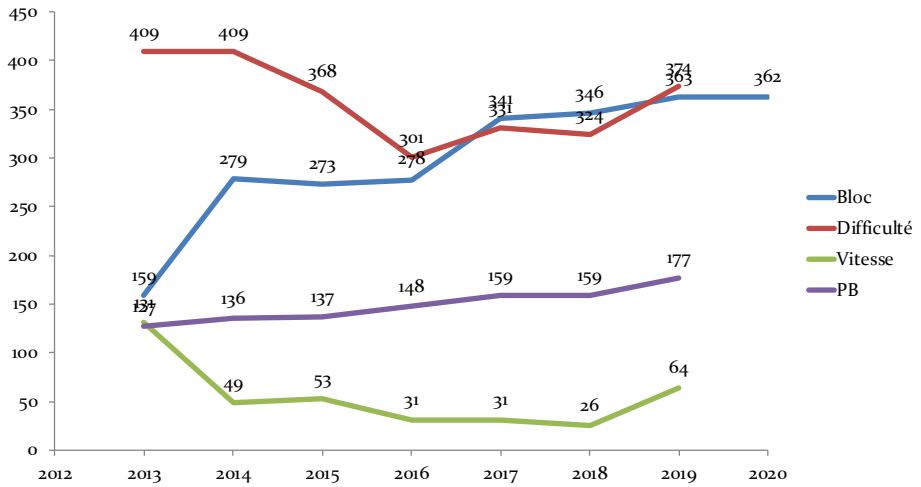

Open Régional du combiné par équipe 2018/2019

- **9 équipes inscrites (6 grimpeurs, parité, ½ Benjamins minimes)**
- **54 grimpeurs**

Classement :

1. Vertige
2. Minéral Spirit
3. Les Lézards Vagabonds

Coupe Régionale poussins-benjamins 2018-2019

5 étapes + le championnat

- Journées Maurienne (St Jean de Maurienne) : nov 2018
- Open régional PB Le Puy : janv 2019
- Môlinette (Marignier) : fev 2019
- Open Régional PB (Grenoble) : mars 2019
- Open régional PB Annonay : mai 2019
- Championnat Régional PB (Pont En Royans) : juin 2019

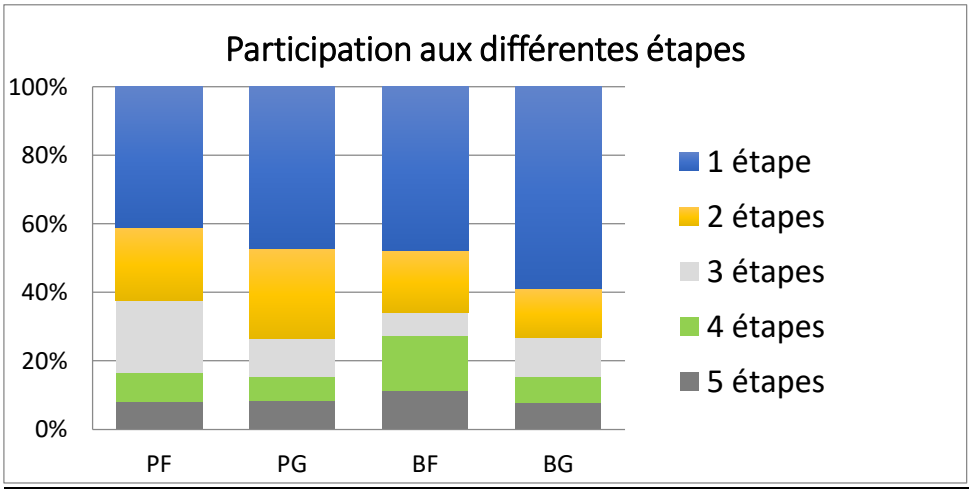

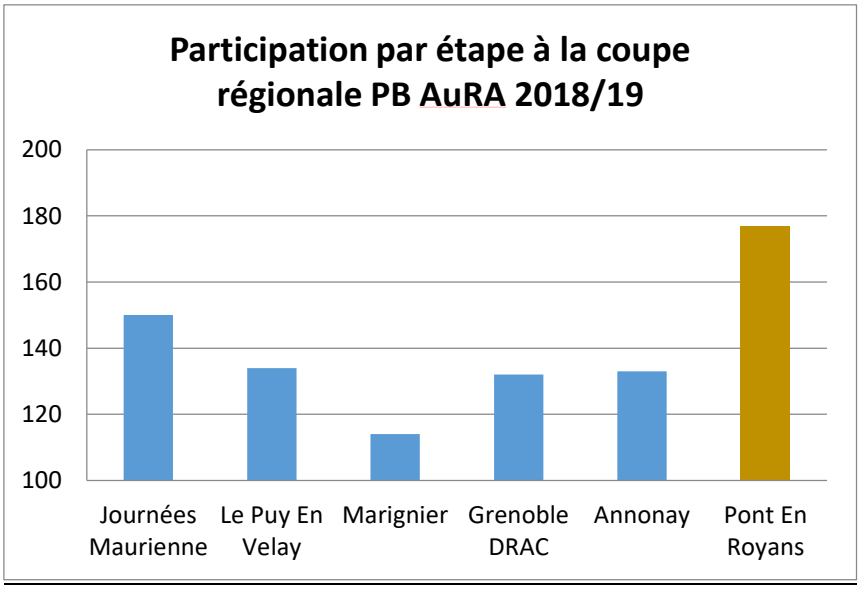

- Une moyenne de 140 compétiteurs par étape
- 30% des compétiteurs participent à au moins 3 étapes

Coupe Régionale jeunes, séniors et vétérans 2018-2019

6 étapes

- Saint Michel de Maurienne (Bloc)
- Ferney Voltaire Grimp'tout (Diff)
- Ferney Voltaire Grimp'tout (Vitesse)
- Pollionnay (Bloc)
- Saint Etienne (Difficulté)
- Vertical'Art – Lyon (bloc)

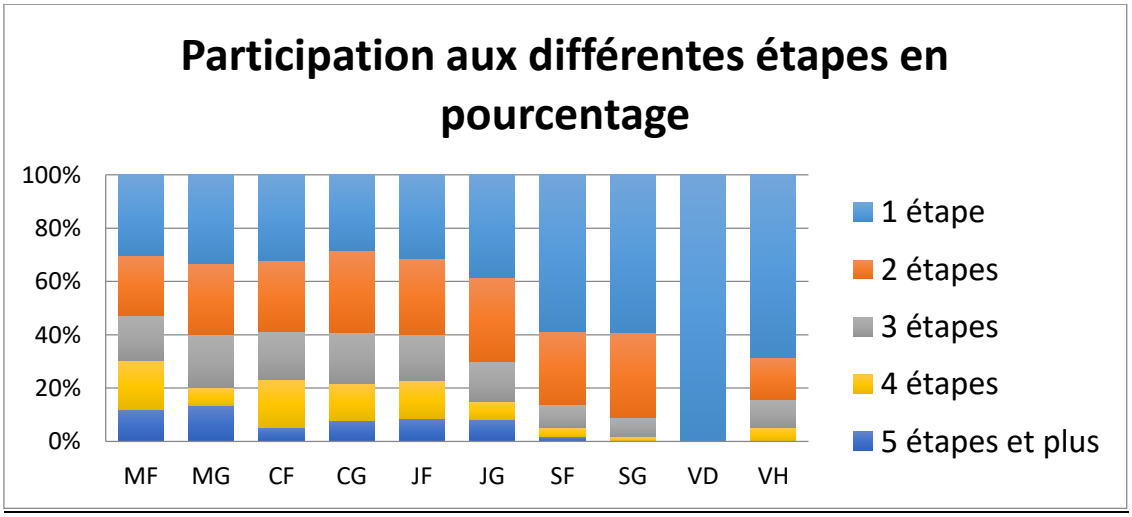

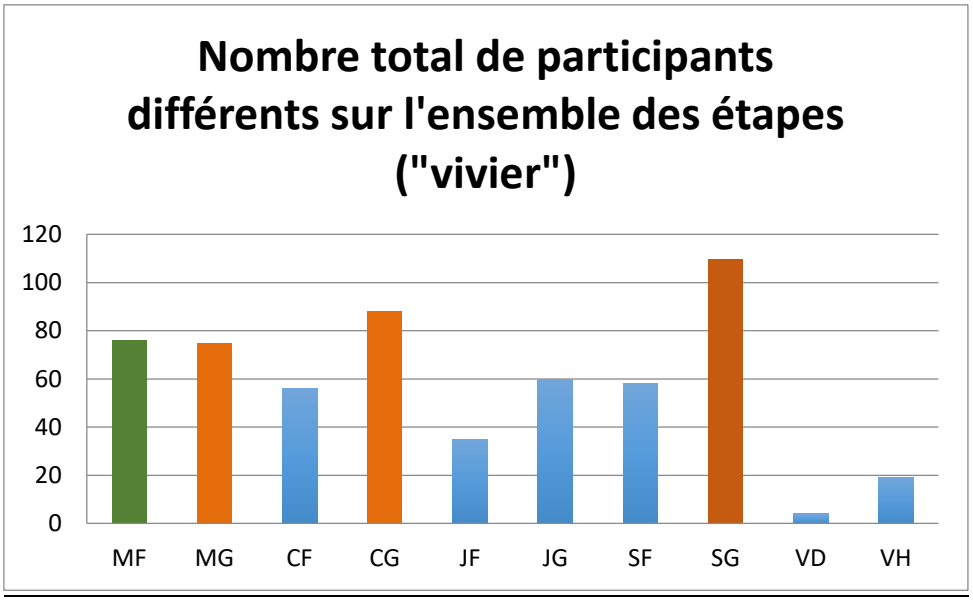

- 581 compétiteurs différents touchés contre 565 la saison précédente.
- 40% des jeunes participent à au moins 3 étapes

1.5 Positionnement national

- Championnats de France de Difficulté (Jeunes)

- Titres (3/6 – 50%) : Mejdi Schalck(MH), Paul Jenft (CH), DUVAL Alistair (CH)
- Podiums (6/18 – 33%) : MH (2), CF (1), CH (1), JF (1), JH (1)

- Championnats de France de Bloc (Jeunes)

- Titres (3/6 – 50%) : Louis Fechoz (MG), Luce Douady (CF), Liam Tricoire (CH)
- Podiums (6/18 – 33%) : MF (1), MH (2), CF (1), CH (2)

- Championnats de France de Vitesse (Jeunes)

- Titres (1/6 – 17%) : Romane Fontelay(JF)
- Podiums (4/18 – 22%) : MH (1), CH (1), JF (2)

1.6 Circuit régional 2019-2020

- Championnats régionaux 2019-2020

- Bloc : 25&26/01/2020 – Chamonix

- Vitesse : 14/03/2020 – Anse
- Difficulté : 02&03/05/2020 – Riom
- PB : 13&14/06/2020 – Monistrol

- Coupe Régionale poussins-benjamins 2019-2020

Coupe PB (4 étapes + 1 championnat)

- Coupe Régionale jeunes, séniors et vétérans 2019-2020

Coupe régionale (4 étapes + 3 championnats)

2. Sous-commission arbitrage

Bilan des formations 2019

	2019	2018	2017
TOTAL	**81**	**100**	**112**
total juge de bloc formés	47	46	60
total juge de diff formés	29	54	52
total de présidents de jury	5		
nombre de formations juge de bloc	5	5	6
nombre de formations juge de difficulté	2	5	5
nombre de formation président de jury	1	5	5

Merci à : **Robert BELLISSENT, Monique BERGER, Frank CHAPET, Sébastien JOURDAN, Suzanne MATHIEU et Anne Linda VAN KAP**

Le saviez-vous ?
Des juges diplômés se cachent potentiellement au sein de votre club !
En effet, les Jeunes Officiels UNSS bénéficient d'une équivalence au brevet de juge FFME.
Il suffit d'en faire la demande à la FFME.
A savoir que
– Les juges nationaux UNSS et internationaux UNSS ont l'équivalence du juge de bloc et juge de difficulté ;
– Les juges académiques ont l'équivalence du stage théorique (bloc et difficulté).

3. Sous-commission haut-niveau

Les objectifs et principes de fonctionnement de la sous-commission haut-niveau sont les suivants :

- Organiser exclusivement son travail autour des catégories jeunes et l'accès au haut-niveau, les séniors relevant des pôles France ;
- Amener à l'horizon 2020 tous les territoires à des niveaux équivalents de structuration du haut-niveau pour :

- Double projet : structures d'accueil scolaires adaptées aux charges d'entraînement dans le second degré et en post-bac ;
- Suivi médical longitudinal de tous les sportifs identifiés ;
- Structures d'entraînement adaptées.

➢ Organiser la formation continue des entraîneurs de la ligue ;
➢ Piloter le projet de création d'un pôle Espoir Jeune ;
➢ Faire vivre une équipe régionale jeune constituée des jeunes identifiés sur la liste PES ;
➢ Animer le pôle espoir.

3.1 Equipe Régionale d'Escalade

Sélection pyramidale

Ce système consiste à sélectionner large chez les très jeunes grimpeurs puis à diminuer progressivement. Cela permet de ne pas passer à côté de jeune grimpeur qui peuvent devenir, dans l'avenir, des grimpeurs "haut-niveau", mais contraint aussi à voir le nombre de place en équipe se réduire progressivement en montant de catégorie, pour se concentrer, chez les plus grand, sur l'élite.

1 modèle pyramidal

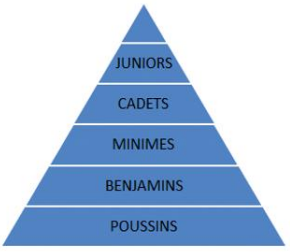

Composition

Sont concernés :

- Les poussins 1, peuvent intégrer l'équipe sur proposition de leur entraîneur.
- Les poussins 2 à minimes 1 sont sélectionnés sur la base des résultats obtenus la saison précédente sur les compétitions suivantes : championnat régional PB, championnat de France PB. Sont également pris en compte les résultats sur les coupes régionales ainsi que le potentiel sportif.
- Les minimes 2 à senior 3 sont sélectionnés sur la base des résultats aux Championnats de France, Coupes de France et Championnats régionaux.

En chiffres

- 42 Poussins/Benjamins sélectionnées
- 63 Minime à Junior sélectionnés en début de saison et 10 jeunes intégrés en cours de saison suite à leurs résultats.
- 7 Seniors sélectionnés.
- 24 clubs ayant 1 ou plusieurs jeunes sélectionnés.

- Actions

STAGES 2 JOURS

MCJS	Voiron	2	
MCJS	Voiron	2	
MCJS	Voiron	2	
PB	Vizille	2	
PB	St Etienne	2	
PB	Voiron	2	
PB	Voiron	2	

STAGES 1 JOUR

MCJS	Lyon	1	
MCJS	Voiron	1	
MCJS	Chambéry	1	
MCJS	Voiron	1	
PB	Voiron	1	
PB	Chambéry	1	
PB	Grenoble	1	
PB	Voiron	1	
PB	Voiron	1	

STAGES + de 2 jours

Paris	5	
Fontainebleau	6	
Innsbruck	7	

- Objectifs :

- Scission de l'équipe Benjamin /Poussin en 2 équipes distinctes : 1 équipe benjamin et 1 équipe poussin. Objectif : répondre à la demande croissante dans ces jeunes catégories et améliorer quantitative et qualitativement le vivier de jeunes grimpeurs performants.
- Mise en place de stage en vitesse. 3 WE organisés à TSF Voiron. Objectif : stimuler cette spécialité de l'escalade et augmenter le vivier de jeunes grimpeurs de vitesse en vue de l'introduction de cette discipline à part entière à partir des JO 2024.
- Améliorer le niveau global de l'ensemble des jeunes grimpeurs en partenariat avec les clubs formateurs et les pôles.
- Elargir les lieux d'entraînements.

Les chiffres 2019-2020 :

- 20 Poussins sélectionnés.
- 28 Benjamins sélectionnés.
- 56 Minimes à Juniors sélectionnés.
- 12 seniors sélectionnés.
- 24 clubs ayant un athlète en équipe régionale.
- 8 stages d'entraînements sur la saison avec 3 stages d'une semaine à Fontainebleau, Toulouse et Innsbruck (Autriche).

3.2 Pôle Espoir

Le Pôle Espoir a pour objectif la performance sur les échéances nationales et internationales en Difficulté, Bloc et format Olympique.

Il regroupe 8 jeunes de la classe de 3e à la Terminale, licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes et qui s'entraînent ensemble toute l'année à Voiron.

Luce DOUADY (Chambéry escalade)	Liam TRICOIRE (Escalade Voiron Alpinisme)
Lisa CHERBLANC (Chambéry escalade	Mathis ROLANDEZ (CAF Roche Bonneville
Alix JAQUOT (Escalade Voiron Alpinisme)	Alistair DUVAL (CAF LA Roche Bonneville)
Coraline NECOL (Escalade Voiron Alpinisme)	Quentin GUILLEN (Drac Vercors Escalade)

Deux entraîneurs, Tanguy TOPIN et Fabien VIGUIER et un préparateur mental, Léo DECHAMBOUX assurent le fonctionnement du Pôle Espoir.

- Fonctionnement :

• 10 à 19 heures d'entraînement hebdomadaire réparties sur 3 à 8 séances ;
• Une scolarité en partenariat avec le lycée Ferdinand Buisson et le collège La Garenne : des horaires aménagés, un aménagement possible pour le passage du Baccalauréat sur 2 années ;
• Un suivi médical : 1 référent médical, 1 médecin référent, 1 psychologue, 2 kinésithérapeutes, 1 diététicienne.

- Des structures adaptées au Haut-niveau soutenues par 3 instances :

Encadrement sportif : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes FFME ;
Encadrement scolaire : Rectorat de Grenoble (Cours + soutien/rattrapage) ;
Encadrement médical : DRJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

- Principaux résultats :

- 2 médailles au championnat du monde jeune en difficulté (Luce Douady 1ère et Alistair Duval 3ème).
- 2 top 10 en coupe du monde senior en difficulté (Luce Douady 5ème en bloc et Alistair Duval 9ème).
- 2 titres de champion de France (Liam Tricoire et Alistair Duval).
- 1 titre de champion du monde scolaire (Lisa Cherblanc, Liam Tricoire, Luce Douady et Mathis Rolandez
- 1 titre de vice-championne de France de difficulté (Lisa Cherblanc).
- Plusieurs places de finalistes au championnat de France ou podiums en coupe de France de difficulté et de bloc (Alix Jaquot 1ère à Briançon, Coraline Necol 4ème à Arnas).

- Perspectives du Pôle Espoir :

Continuité et pérennité du projet. Préparation des plus jeunes recrues au haut-niveau pour les 2 prochaines années.

Pour septembre 2020 :

- 2 à 3 places seront disponibles pour la prochaine rentrée.
- Elargir les établissements scolaires accueillant les jeunes afin de répondre aux mieux à la demande d'orientation scolaire.

4. Commission compétition – conclusion et perspectives

Conclusion :

L'année sportive a été globalement très satisfaisante. De nombreux projets menés depuis de nombreuses années (coupes régionales, open du combiné) sont arrivés à maturité.

Perspectives :

- Continuer à jouer un rôle « d'incubateur d'idées » ;
- Il est temps de « se poser » pour stabiliser les acquis ;
- Relations avec les circuits privés de compétition : danger ou opportunité pour nos clubs bénévoles ?

RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR

Jean Donnadieu a rédigé le compte-rendu de la commission loisirs, disponible en amont de l'Assemblée Générale, ce qui a permis une brève intervention orale.

1. Une politique

Pour rappel, la feuille de route de l'olympiade. Se donner les moyens afin que tous les licenciés puissent pratiquer les activités proposées par la FFME.
Alpinisme, Canyon, Escalade, Randonnée, Raquette, Ski alpinisme sur l'ensemble du territoire de la ligue (qui est grande).

2. L'organisation

Le champ d'action du « loisir » est vaste. Une sous-commission loisir s'occupe des aspects SNE (bourse, topos).
1 réunion en présentiel à Vienne (38) le 27/04/2019.
1 réunion programmée à St Etienne avec les clubs locaux, mais malgré une programmation en amont, obligation d'annuler faute de participants. A noter un taux de réponse des clubs stéphanois plutôt faible.
Cette année nous n'avons pas réalisé de réunion en visio conférence. Une erreur (voir 4.).

Une réunion programmée le 26 janvier lors de la Jarrienne des cimes, mais là aussi et encore, ça coince pour trouver la date qui convient à tous.

3. Les membres de la commission :

Prénom	Nom	Statut	dpt	06/03/19	27/10/19	27/04/19	26/10/19	26/01/20
				visio	planfoy	Vienne	St Etienne	Jarrier
							annulée	annulée
Patrick	LUCIANI	élu	69	exc	1	démission		
Lise	BILLON	élu	74	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Claude	CHEMELLE	président Ligue	69	1	exc	1	Ø	Ø
Jean	DONNADIEU	élu - animateur du bidule	63	1	1	1	1	1
Jean Luc	DOUROUX	membre	63	1	1	1	1	1
Dominique	FEVRE	trésorier Ligue	69	1	1	1	Ø	exc
Axel	JALLADE	membre	63	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
Fred	JUAREZ	membre	73	Ø	Ø	1	exc	1
Jo	MAGNIN	membre	73	1	1	exc	1	1
Jacqueline	MELIS	élu	69	exc	exc	démission	Ø	

Denis	MILLET	membre	1	exc	exc	exc	exc	exc
Gaspard	VINCENT	élu	69	exc	exc	Ø	Ø	Ø
Bruno	ROUX	élu	38	exc		exc	Ø	Ø
Pascal	SERRA	élu	63	exc	exc	exc	exc	Ø
Nathalie	NOEL	élu pdt SNE	1	1	1	exc	1	exc
Bruno	SOUBEN	invité CVHM	38			1	exc	exc
Michel	RAQUIN	escapilade					Ø	
Ludovic	AVONDO	Léo St Etienne					exc	
Romain	DURANTON	FJEP					1	
Nicolas	STERCZYNSKI	Cimes et roc					Ø	
André	DIDIER	Montagne Casino					Ø	
Fabien	PICQ	salarié	42	exc	exc	exc	Ø	Ø
Julian	BREUIL	salarié	38	non emb	1	exc	exc	exc
Fanny	BRIGAND	salarié	63	1	1	1	1	1

Jacqueline Melis (désaccord sur la place du canyon dans la commission Loisir) et Patrick Luciani (raisons personnelles) ont démissionné.

Pas de nouvelle de Lise Billon, Gaspard Vincent, Axel Jallade.

4. Les forces de travail

Dans un monde idéal, ces forces pourraient s'organiser ainsi :

Les élus élaborent, sur différentes thématiques connexes à la politique, des scénarios ; ils choisissent un des scénarios. Le directeur planifie et suit la mise en œuvre faite par les salariés qui rendent compte aux élus.

A ce stade de l'olympiade, je déplore un manque d'investissement des élus. Il ne s'agit pas d'accabler quiconque, chacun a d'excellentes raisons de procrastiner puis d'oublier différentes thématiques, jugées néanmoins en amont intéressantes et nécessaires (contact avec les organismes de formation, réunion avec les prestataires, harmonisation sur les topos).

Dans la mesure où les élus ne mettent pas les ingrédients dans la marmite, les salariés ne peuvent pas grand-chose, surtout lorsque d'autres taches (ce n'est pas ce qui manque) viennent se substituer aux taches initiales.

Fanny, embauchée en qualité d'agent de développement a désormais le titre d'assistante technique fédérale. Je n'ai été ni consulté ni informé du glissement de Fanny. Je le regrette. Néanmoins, beaucoup de temps passé à organiser les événements, remplir et gérer (les inscriptions, les règlements, les hébergements, les repas, les transports, les stages « 50 alpinistes et Skieurs » ainsi que l'équipe 73-74. Le temps (valeur comptable) de travail de Fanny dédié au loisir est

quantifié initialement à 50% du temps de travail. Dans les faits, ce temps est plutôt proche de 25% (avec les incertitudes liées au comptage).

Julian, embauché en septembre 2018, passe beaucoup de temps sur le terrain (c'est pour cela qu'il a été embauché) pour encadrer l'équipe filles alpinisme, les 50 alpinistes, les 50 skieurs, les X Y Cimes et les formations. Compte tenu de cela (ce qui demande de la préparation), il ne peut pas s'investir sur le développement des pratiques.

Je suis responsable de cela parce que, comme les autres élus, j'ai quelques occupations professionnelles, familiales, personnelles. En physique, si on n'injecte pas d'énergie dans un système, ce dernier se « cale » à un point d'équilibre minimal.

5. Les réflexions, état des chantiers

5.1 Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy

Suivi du dossier assuré par Jean Donnadieu. Contact auprès du cabinet d'avocat Huglo/Lepage en février 2019. Proposition de recours contentieux et lancement d'un financement participatif. 20 000€ escomptés, 6 000€ donnés par 160 contributeurs. A ce jour, il faut noter les honoraires plutôt faibles du cabinet d'avocat (3 500€ pour le recours contentieux et le dépôt en CE). Dans les contributeurs individuels apparaissent des équipeurs bien connus (JM. Cambon H. Guigliarelli, G. Monneron, B. Vaucher), des comités ou clubs (caf Clermont Ferrand, caf Touraine, club Vienne HM, CTFFME 73, CTFFME69, CTFFME38).

Communication auprès des médias locaux, nationaux et internationaux, auprès des élus locaux (soutien des maires locaux et du sénateur). Contact sans succès auprès de l'Unesco et de l'UICN. En parallèle, excellent contact entre le siège de la ffme et Réserves Naturelles de France.

Il faut considérer le traitement du dossier RNN CS comme un moyen fort de nous rapprocher des environnementalistes (dont beaucoup sont des pratiquants) et cela sans dogmatisme. La ligue va se rapprocher de ses interlocuteurs régionaux et invite les CT à se rapprocher des structures environnementalistes et gestionnaires d'espace naturels.

5.2 X Y Cîmes

- **JDC - Jarrienne des cimes** (MOA Club de Jarrier). Présence de Fred Juarez et moi-même. Un bel événement porté par le village de Jarrier. La ffme pourrait

prendre la place qu'elle souhaiterait si elle s'en donnait les moyens. Rencontre avec EVVO qui s'est traduite par une visite de leur site de production.

- **MDYC – Mont-Dore Y Cîmes** (MOA : ligue AURA) : Des difficultés à trouver l'équilibre financier. Les charges salariales sont intégrées dans les coûts globaux de MDYC, et malgré un taux de remplissage idéal, nous ne parvenons pas à l'équilibre (-5300€ sur un budget de 12000) même en augmentant les tarifs.
  Contact et visite (21/10) à Bourg Argental (Fanny et JJ) chez EVVO fabricant de raquettes à neige d'un nouveau concept. L'idée initiale était de proposer à EVVO d'être présent sur la MDYC (voire d'autres evts) afin de faire découvrir le produit et initier des contacts avec des revendeurs ou loueurs potentiels dans les stations. La présence d'EVVO est programmée sur la MDYC 2020. Les conditions de neige ne semblent plus adaptées pour chausser des tongs fourrées que tracer dans la poudreuse. L'idée de faire un « pré event » avec les revendeurs du mont dore, la Bourboule, Besse ne soulève pas d'enthousiasme de la part des revendeurs-loueurs.

- **BYC – Bauges Y Cîmes** (MOA : CT73): Action à distance de Fanny (avec une météo très compliquée qui a nécessité une réactivité pour la gestion des inscrits.

- **Vertiroc** (MOA CT42) : Présence technique de Julian sur les deux jours.

- Pas d'évènement falaise en 2019 en conformité avec le budget prévisionnel 2019. Le rassemblement falaise 2020 est programmé.

5.3 Bilan des 50 futurs alpinistes, équipe féminine ski-alpinisme

- **50 alpinistes et 50 skieurs alpinistes** : Moins de participants mais des groupes mieux remplis. Une motivation et forme physique pas toujours au rendez-vous et jamais constante. Suppression des aides des CT. Les participants peuvent dans une démarche volontaire solliciter leurs club ou CT d'origine. A priori, il semble que personne ne sollicite cette aide.

- **Equipe alpinisme filles** : Comme convenu, le recrutement de cette équipe est concentré sur 73 et 74 à titre expérimental. Une participation financière des membres (7) en forte hausse, un élargissement des activité (alpinisme et ski) et une amélioration de la communication sur les réseaux sociaux. Cecile Guerry, bénévole historique est cooptée sur les stages afin de préparer l'initiateur SA.

5.4 Relations avec les organismes de formation

En dehors d'une convention avec le CFMM de Thônes (74), les établissements de formations qui proposent des sections sportives (escalade, si nordique, escalade, randonnée) ou des préparations à des formations professionnelles (escalade, ghm, aem, ski de fond, pisteur) sont listés par département. Pas d'avancée sur ce dossier en ce qui concerne la prise de contact.

5.5 Relations ski-alpinisme et stations de ski

Rencontre en juin avec Eric Bertrand (Oz en Oisans – les cimes d'Oisans). Il semble que la station soit intéressée par une éventuelle labellisation. Programmation d'une nouvelle édition des Cîmes d'Oisans en 2021 (biennale).

Inauguration à Aussois en décembre 2019 d'un parcours ski de randonnée en concertation avec le domaine skiable.

Un contact avec Thomas Faucheur DG adjoint de la station de Morzine- Avoriaz. A travailler.

5.6 Diffusion des topos

Une réflexion lancée sur le constat de difficulté à se procurer un topo. Le CT38 a délégué à la ligue la vente d'une partie de ses topos. Afin de faire mieux connaître les points de vente des topos, il serait judicieux de lister ceux-ci sur l'annuaire des falaises (site web ffme) et sur le site de la ligue. Augmenter autant que faire se peut, la quantité et la qualité des informations environnementalistes (habitats proches des sites de pratique), préciser les bonnes pratiques. Faire la promotion des topos vertueux et réfléchir à la mise en commun des moyens pour réaliser les topos (achat d'un drône ?) et créer une identité graphique pour les topos des SNE dans le périmètre de la ligue ?

Des échanges avec le CT38 (B. Roux et S. Prat) et avec le PN écrins sur l'application « géotrek ». La ffme via les CT et dans la mesure ou ceux-ci sont en mesure de donner des informations fiables sur les falaises, pourrait intervenir en étant fournisseur de données sur les falaises. Et les vendre à des diffuseurs.

5.7 Structures Artificielles d'Escalade Extérieures (SAEE)

Bruno Souben (Club Viennois Haute Montagne) a sollicité la commission loisir sur le cas de la SAEE de Villeurbanne (69) sise dans le parc de la commune de Paris de Villeurbanne et susceptible de fermeture.

Cette structure libre d'accès semble amenée à fermer dixit la mairie de Villeurbanne : trop peu de fréquentation et trop de vandalisme. Sur ces 2 arguments on peut trouver à redire, le pratiquant depuis longtemps avec des collègues. Le hic est que même les clubs villeurbannais ne semblent pas s'en préoccuper, préférant s'occuper de leurs créneaux d'accès sur les murs des gymnases surchauffés de la ville.
Je trouve dommage que l'on ferme un des derniers sites de grimpe libre d'accès de l'agglomération lyonnaise, la structure ne manque pas d'atouts : cadre verdoyant au cœur de la ville, grimpe variée permettant la pratique du débutant à l'initié. Une conformité vérifiée régulièrement, Des démarches sont entreprises auprès de la ville mais un appui de la fédé 69 serait le bienvenu.

La pratique sur résine n'est-elle destinée qu'aux salles privées ou publiques gérées par les clubs ?

En ces périodes caniculaires, ne pourrait-on pas envisager des lieux de grimpe urbains en plein air sans avoir à faire des km en voiture ?[…]

Bruno a initié une enquête afin de mesurer la fréquentation du site.

336 participants à l'enquête (au 20/01/2020). 29% annoncent y grimper hebdomadairement, 14% mensuellement, 27% exceptionnellement ou jamais. A noter la présence d'un (ou plusieurs ?) groupe scolaire. Peu ou pas utilisée par les clubs ffme locaux. Utilisation régulière par la spéléo.

Voir les résultats et les commentaires :

https://www.mesopinions.com/sondage/sports/venez-grimper-parc-commune-paris/11519?commentaires-list=true

Questionné sur le devenir de cette SAE urbaine le CT69 fait l'analyse suivante :

Le CT69 présente aux collectivité territoriales le cahier des charges relatifs à des SAE départementales, régionales, nationales, internationales.

Les SAEE ne sont pas dans le « radar » du CT69 qui prône pour une escalade « sportive ». Les fermetures (Gerland, st Priest) ne sont pas le résultat d'une demande du CT69.

Néanmoins, la SAEE de la Mulatière est utilisée par le CT69 pour des formations.

La commune de Villeurbanne est très active pour la construction de nouvelles SAE et envisagerait la construction d'une nouvelle SAEE. Projet sérieux ou électoral ?

Corinne Soudan (Pdte CT69) propose de présenter le problème évoqué lors d'une réunion avec la municipalité de Villeurbanne.

Coté commission loisir de la ligue, nous proposons de recenser les SAEE. Contrairement aux SNE, ces SAE permettent une découverte de nos activités avec un périmètre de la responsabilité en cas d'accident pris en charge par la collectivité.

Une communication et la création d'événements sur ces SAEE pourraient à moindre investissement être bénéfique pour la ffme dans la même logique des mini terrains de basket urbains.

5.8 Sous-commission SNE

Pas de nouveau dossier en 2019. Bouclage et versement de la bourse de dossiers débutés en 2018.

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION

1. Fonctionnement de la commission formation

La commission formation est composée de 5 membres (de gauche à droite):

Pascal Serra (président de la commission), Séverine Rey, Laëtitia Jolly, Jacqueline Melis, et Cristol Bellissent (salarié).

Elle est pilotée de façon hebdomadaire par Cristol Bellissent - directeur et conseiller formation – pour le suivi des stages, les inscriptions, les mouvements financiers, le choix des intervenants, la gestion des hébergements …

Des points mensuels sont prévus entre le président de la commission (Pascal Serra) et le directeur.

L'ensemble de la commission se réunit trimestriellement (en réunion physique ou par visioconférence).

Les tarifs sont homogènes pour un niveau de formation : quelque que soit le lieu du stage et l'encadrant (afin de ne pas créer de concurrence géographique entre les organisateurs de stage au sein de la ligue).

2. Bilan quantitatif des formations 2019

- Nombre de stages

72 stages (- 9 annulés) en 2019, 80 stages (-12 annulés en 2018) soit une évolution de -10%

- Nombre de stagiaires

638 stagiaires en 2019 (2 en Formation Professionnelle Continue), 696 stagiaires en 2018 (2 en FPC), soit une évolution de -8%

- Nombre de journées stagiaires

2032 journées participants (1238 sur les Brevets Fédéraux et 794 sur les stages Montagne et Escalade toutes disciplines confondues), 2188 en 2018 (1502 BF / 686 ME), soit une évolution de -7%

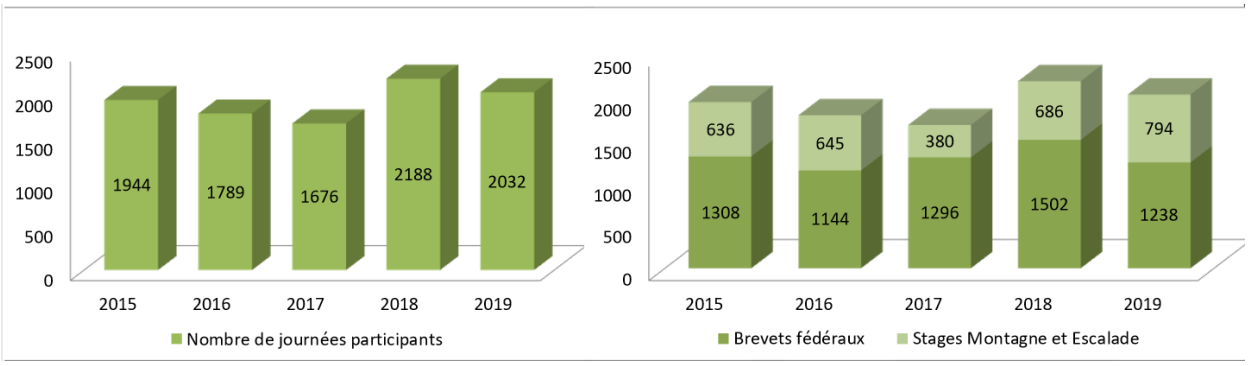

Nombre de stagiaires

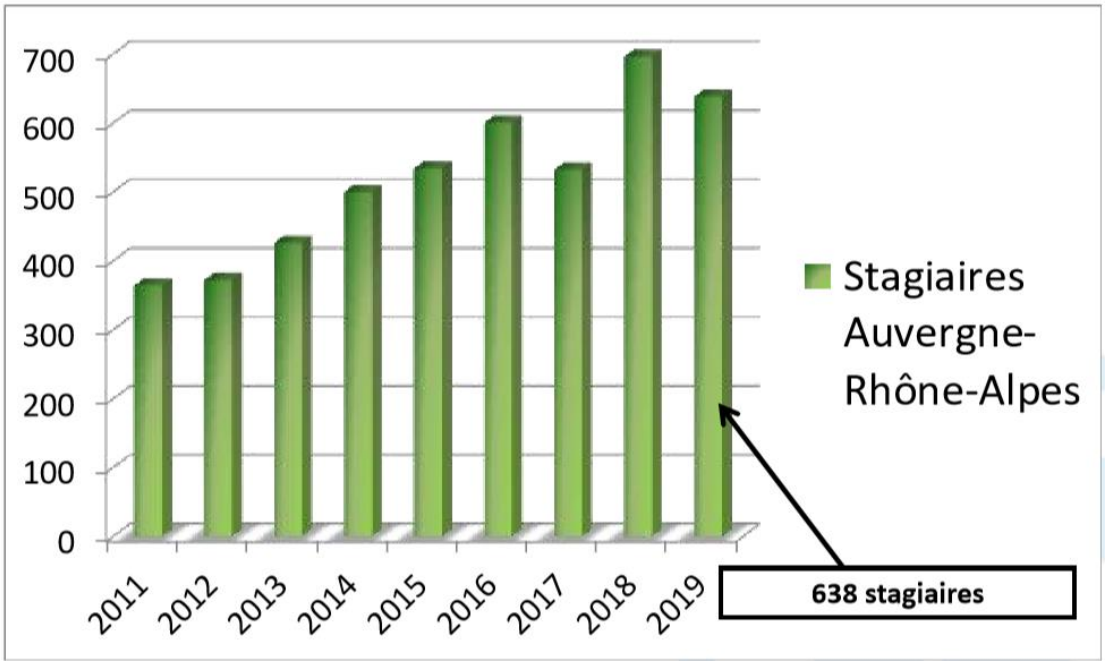

Stagiaires par discipline

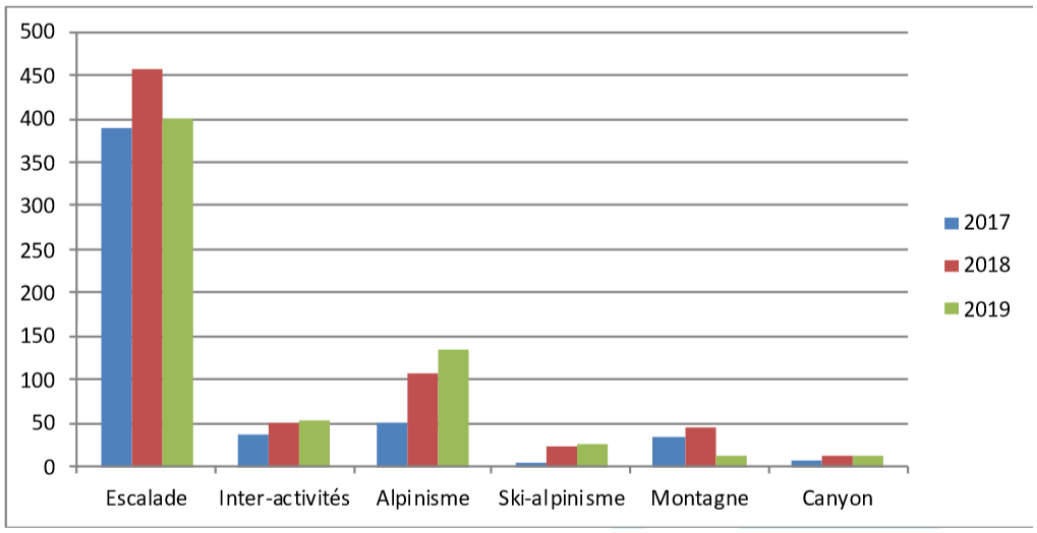

Evolution du nombre de stages

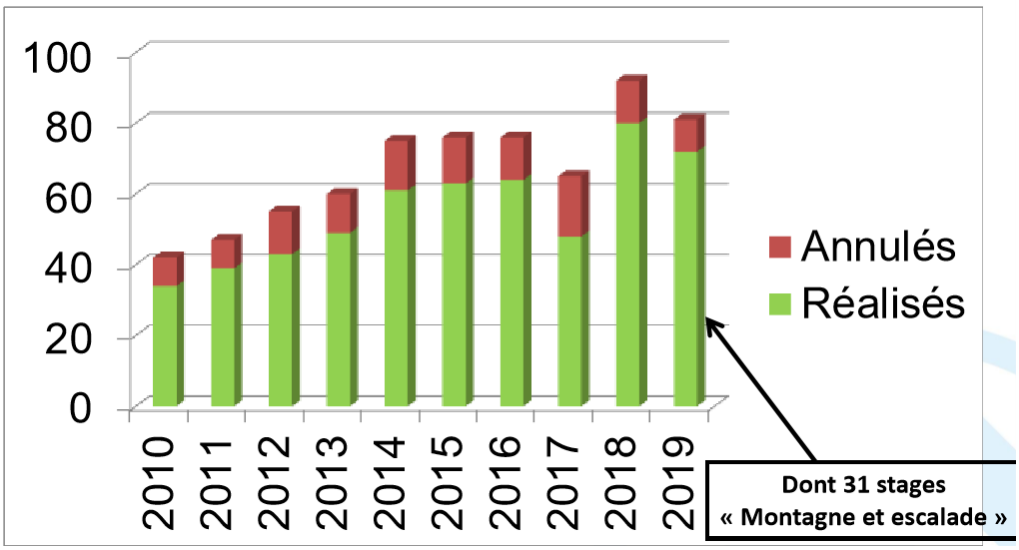

3. Bilan qualitatif des formations 2019

Les nouveautés :

- Diversification des stages d'alpinisme et dédoublage très fréquent des groupes en stage d'alpinisme afin de satisfaire les demandes d'inscription (+22%)
- Poursuite du développement des stages d'escalade en milieu naturel : grandes voies, terrain d'aventure (+ 50%)
- Nouveau site internet avec un calendrier et une boutique facilitant les inscriptions / paiements.

- Simplification administrative :

- Boutique du nouveau site internet, permettant le paiement en ligne, par Carte Bancaire (engagement 2019)
- Maintien du paiement par virement : part croissante et majoritaire en 2019 (les paiements par virements et CB représentent 90 % des inscriptions).

- Principales décisions de l'année :

- **Evolution des Conditions Générales d'Inscription**. Afin de limiter les désinscriptions abusives ou d'en amoindrir les conséquences, les conditions de remboursements ont été durcies. L'objectif étant de pouvoir assurer au maximum le maintien des stages, dans l'intérêt des autres stagiaires, de l'encadrant, de la ligue, et du prestataire d'hébergement. Le remboursement est dégressif en fonction de la période d'annulation.

- **Encadrement** : pour toutes les disciplines, les formations se dérouleront avec un binôme instructeur professionnel + bénévole.

- **Ressources humaines** : répartition des salariés

Fabien Picq : organisation formation d'officiels

Julian Breuil (septembre 2018) : encadrement et organisation d'une partie des formations montagne, aide ponctuelle de

Fanny Brigand : aide ponctuelle sur la gestion

Cristol Bellissent : supervision et encadrement de quelques stages escalade (grâce au diplôme de DE escalade milieux naturels)

- Evolutions à venir :

- Amélioration du système de gestion comptable des stages

- Maintenir et développer les stages montagne et escalade et notamment les stages escalade milieux naturels (grande voie et terrain d'aventure). Le calendrier est programmé jusqu'en août 2020, et 100 stagiaires sont déjà inscrits.

- Continuer le développement des formations en ex-Auvergne

- Redynamiser les formations cadres montagne : programmer des formations continues montagne, organiser une session spécifique de Validation des Acquis et de l'Expérience Fédérale d'Initiateur Montagne, sur 2 jours.

1. Fabien PICQ : conseiller technique fédéral

Conseiller Technique Fédéral
Depuis 2008
BEES Escalade, Licence STAPS

Commission compétition

Missions principales :

- Coordination des **compétitions d'escalade**

- Intervention et organisation en **formation**

- **Encadrement** sur stages et clubs

- Divers : Handi-Escalade, prestations d'ouverture hors compétition, gestion des formations d'officiels de compétition, vie des clubs et de la ligue

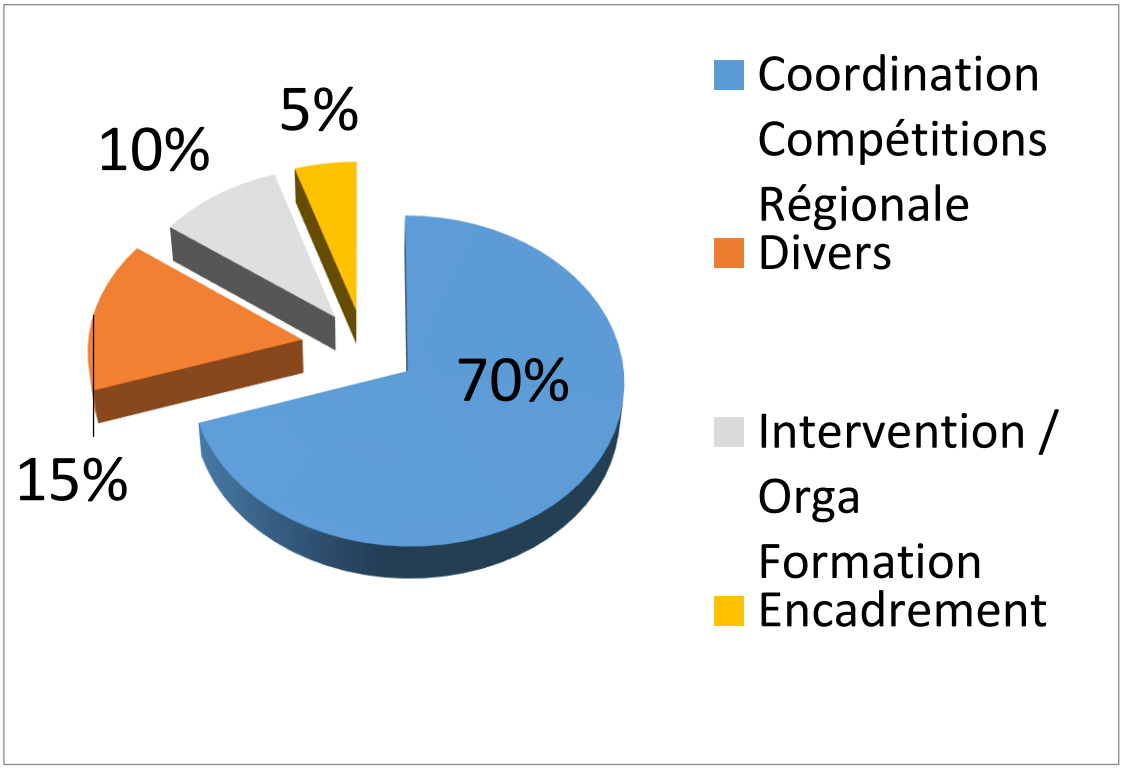

2. Cristol BELLISSENT : conseiller fédéral formation et directeur

Conseiller Fédéral Formation et directeur
Depuis 2010 et 2017
Master 2 Ingénieur de formation
DE escalade Milieux Naturels stagiaire

Commission formation

Missions principales :

- Direction ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes (gestion équipe salarié, organisation du travail, comité directeur, conseils).

- Formation DE escalade Milieux Naturels (janvier-juin 2019)

- **Coordination des formations régionales** (72 stages / 638 stagiaires en 2019)

- **Encadrement** formations, stages escalade en MN (grande voie, terrain aventure)

- Divers : **refonte site Internet,** correspondant sécurité et interlocuteur CT 38

Missions de direction, sous la direction du bureau et du président :

- ✓ Gestion de l'équipe de salariés : (hors « politique » relative aux activités) Conduite des entretiens annuels individuels et suivi de l'atteinte des objectifs Elaboration et suivi du plan de formation Suivi des plannings des salariés Préparation, animation, reporting des réunions mensuelles de l'équipe des salariés (sauf été)
  Contacts avec notre prestataire paye et charges sociales (Pro sport Savoie) et différents organismes URSSAF, Uniformation, Gomis B2V prévoyance, CRAM… Gestion des aspects pratiques (matériels, procédures administratives)
  Conseil auprès du bureau en terme de reconnaissance et de pouvoir disciplinaire
- ✓ Propositions nouvelles d'organisation du travail
- ✓ Représentation exceptionnelle de la ligue en l'absence ou en accompagnement des élus.
- ✓ Participation aux réunions de bureau et comité directeur
- ✓ Participation à l'organisation des manifestations à l'initiative du comité régional (compétitions, colloques, rassemblements, stages…)
- ✓ Appui et conseil ponctuel auprès des comités départementaux et des clubs

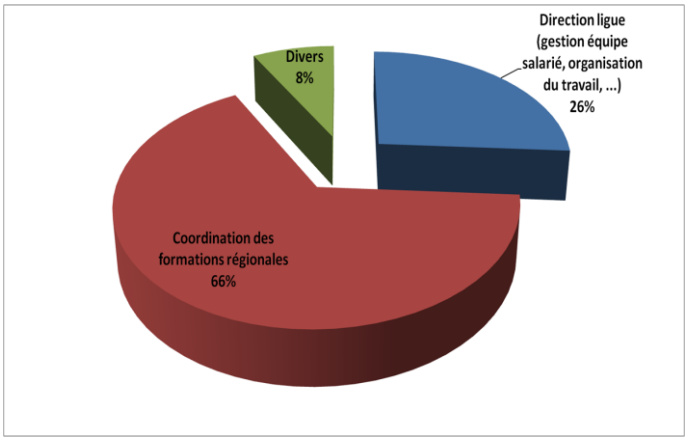

3. Antonin CHAPELIER : assistant technique escalade

Conseiller technique Escalade
Depuis 2015
DE Escalade « perfectionnement sportif »

Commission compétition

Missions principales :

- Gestion et entraînement des **équipes régionales** (3 équipes : poussins, benjamins, MCJS)

- Organisation, ouverture des **championnats régionaux** (bloc, difficulté, PB, régionale par équipe) et des **coupes régionales PB et MCJS**

- Gestion des EPI de la Ligue (escalade)

- Gestion de la vente en ligne et de l'envoi du **topo Escalade en Isère**

- Divers : prestation d'ouverture, gestion des EPI ligue, formation initiateur et ouvreur

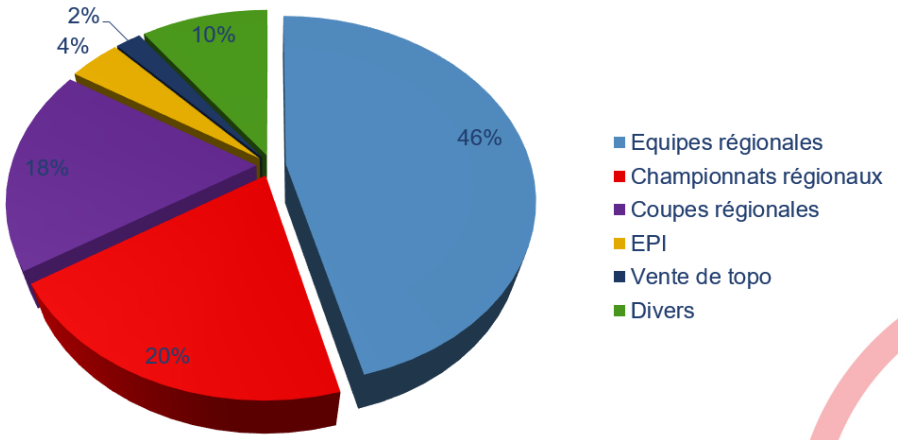

4. Fanny BRIGAND : agent de développement

Agent de développement
Depuis 2013
Licence STAPS tourisme et loisirs sportifs en moyenne montagne

Commission loisir
Commission communication

Missions principales 2019 :

- **Communication** (clubs, médias, diverses instances régionales, outil mailing) : site internet, Facebook, salon de l'escalade

- Organisation des **événements loisirs de la ligue** (Mont-Dore Y Cîmes) et soutien aux événements départementaux (Bauges Y Cîmes).

- Organisation **50 futurs alpinistes et 50 futurs skieurs alpinistes**

- **Comptabilité** (saisie des opérations)

- **Administratif** (secrétariat, Conseil Régional, organisation AG)

- **Formation** : soutien sur la partie stages et formations

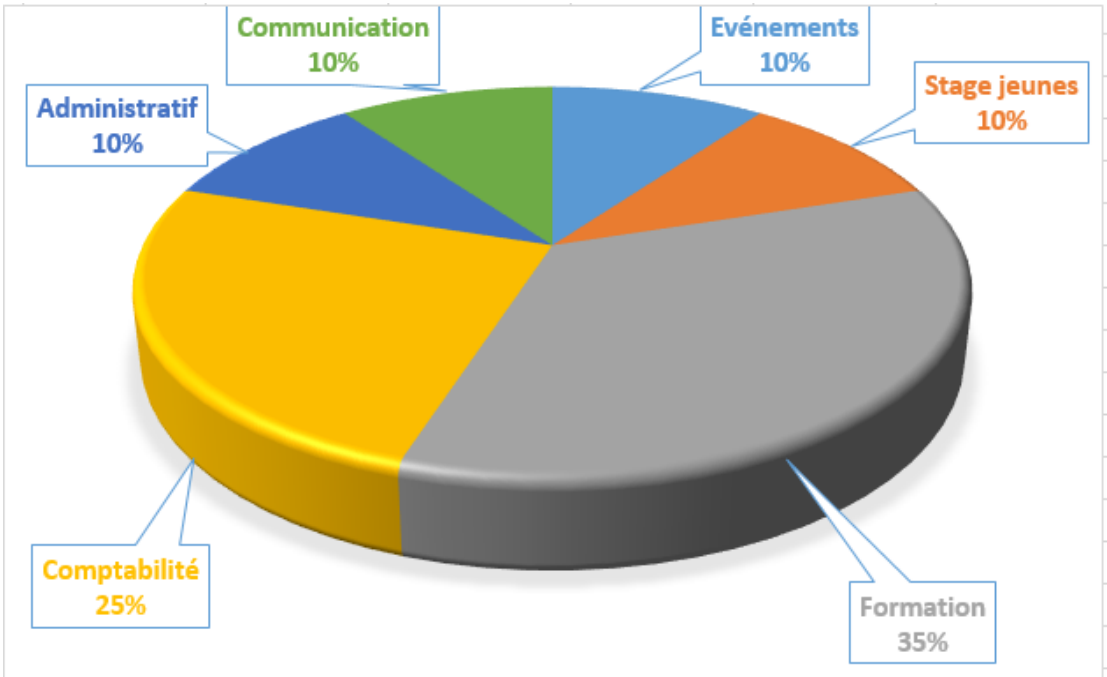

5. Tanguy TOPIN : agent de développement haut-niveau

Agent de développement haut-niveau
Depuis septembre 2017
Master 2 STAPS: Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive

Commission compétition

Missions principales :

- **Entraîneur** / collaboration à la gestion du **Pôle Espoir** de Voiron (planification et encadrement des entraînements, coaching en compétition, suivi médical)

- Entraîneur / collaboration à la gestion de **l'équipe régionale d'escalade** (organisation et encadrement des stages / référent de l'équipe MCJS)

- Développement des stages équipe régionale de vitesse

- Développement des **Territoires d'Excellence Sportive** (TES), Aide au développement des actions relatives à l'accès au haut niveau auprès des clubs, suivi des aides apportées, conseils

- Demandes subventions Haut-Niveau

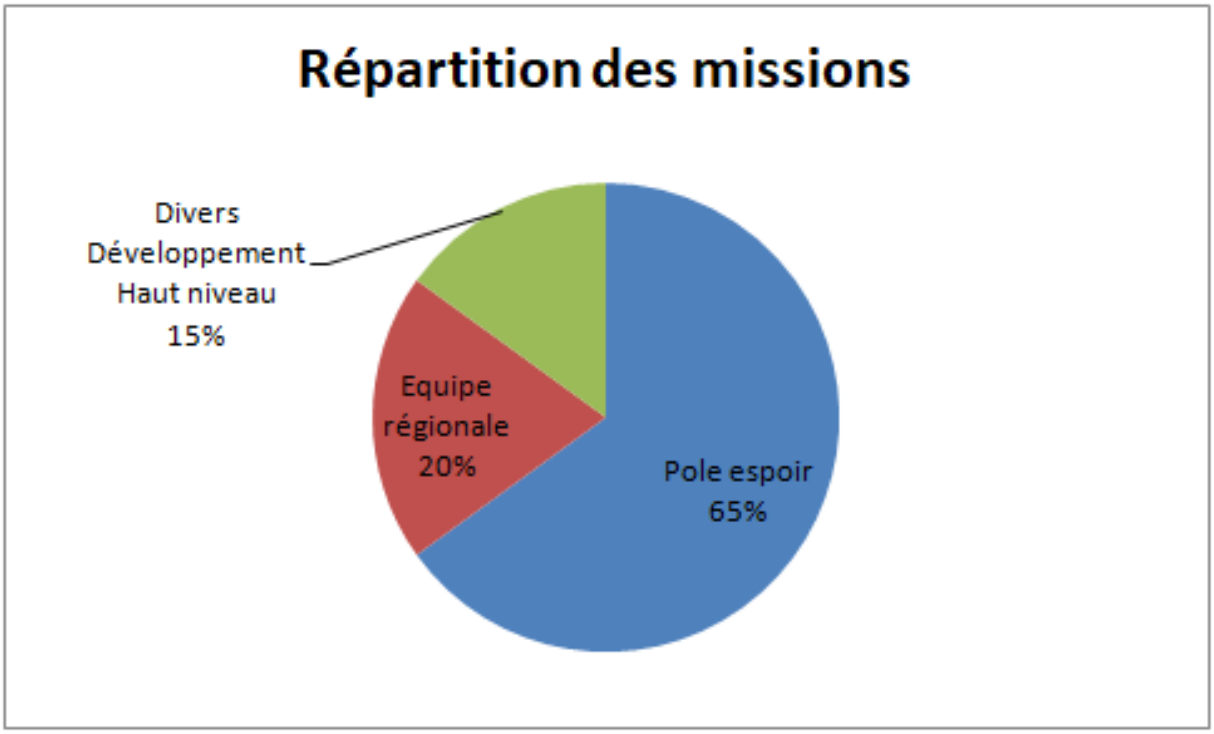

6. Raphaël KERVELLA : conseiller technique escalade

Conseiller technique Escalade
Responsable du développement des SAE
Référent site web
Depuis janvier 2018
BEES Escalade / Licence Aménagement du territoire / ouvreur N2

Missions principales :

- Accompagnement des **projets de création / rénovation SAE**

- Promotion, conseil, Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, aide à la structuration des SAE sur la partie Nord/Ouest de la région (03,15,42,43,63,69)

- Référent web ffmeaura.fr et participation sur la communication graphique

- Ouvertures, aide sur les événements escalade, ouvertures pour les comités et clubs

- Intervention su quelques formations

- Entrainement en club (Vertige), aide sur l'équipe régionale (stage bloc Toulouse)

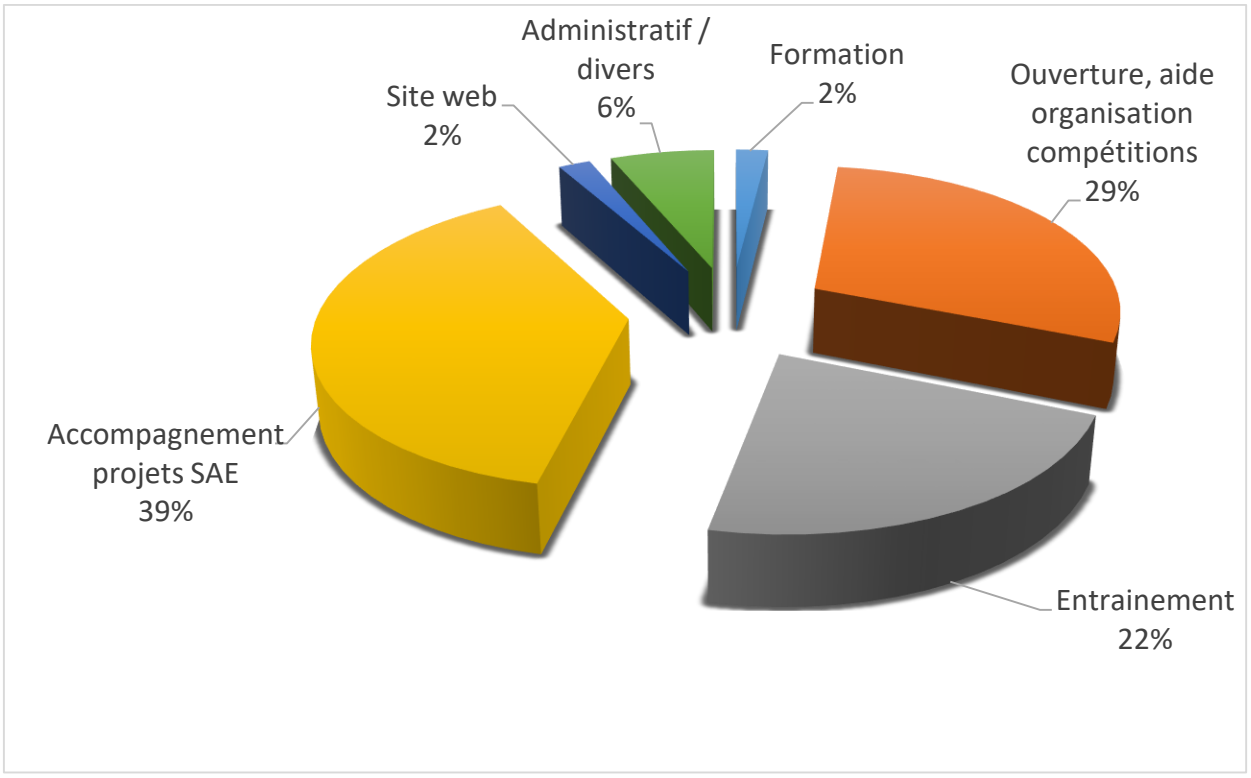

Conseil, développement, AMO SAE : quelques projets terminés ou en cours

Ambérieu en Bugey, Tassin-la-demi-lune, Dompierre Sur Besbre, Létra, Anse, Saint Pierre de Chandieu, Lyon, Pierre Bénite, Lac des sapins, Riom, Saint Denis les Bourg, Villeurbanne, Saint Genis Laval, Val d'oingt, Arnas, Saint Romain en Gal

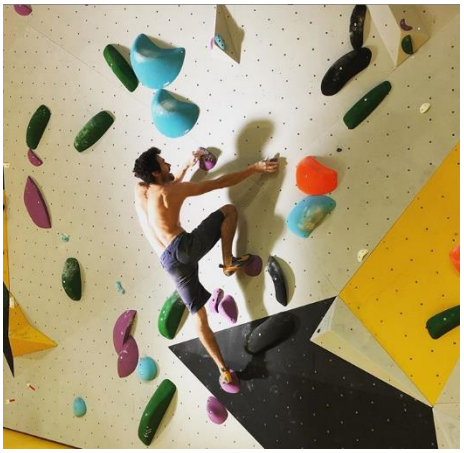

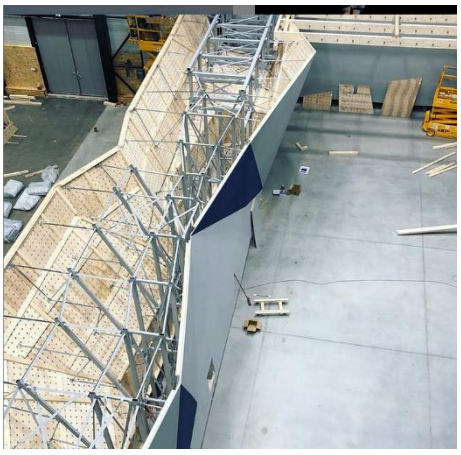

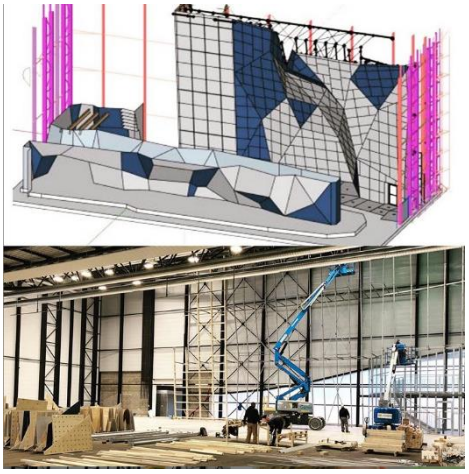
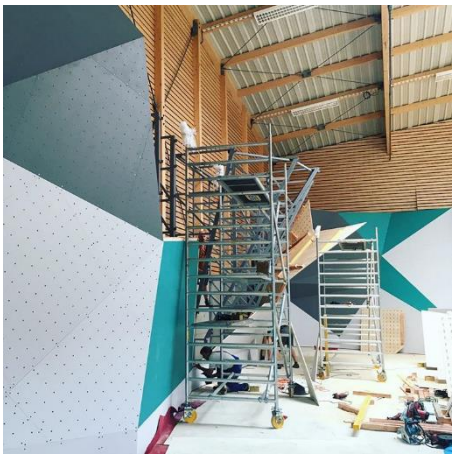

7. Julian BREUIL : conseiller technique montagne

Conseiller technique Montagne
Guide de haute montagne, BEES Escalade
Depuis septembre 2018
Licence STAPS

Missions principales :

- Encadrement et aide à l'organisation des stages montagne, escalade et canyon

- Organisation et encadrement des brevets fédéraux alpinisme et ski-alpinisme.

- Conseils sur le cursus montagne et validation de passeports

- Encadrement des stages 50 futurs alpinistes et 50 futurs skieurs alpinistes.

- Référent sécurité sur les événements loisir.

- Encadrement de stage avec l'équipe féminine de ski-alpinisme devenue équipe féminine d'alpinisme.

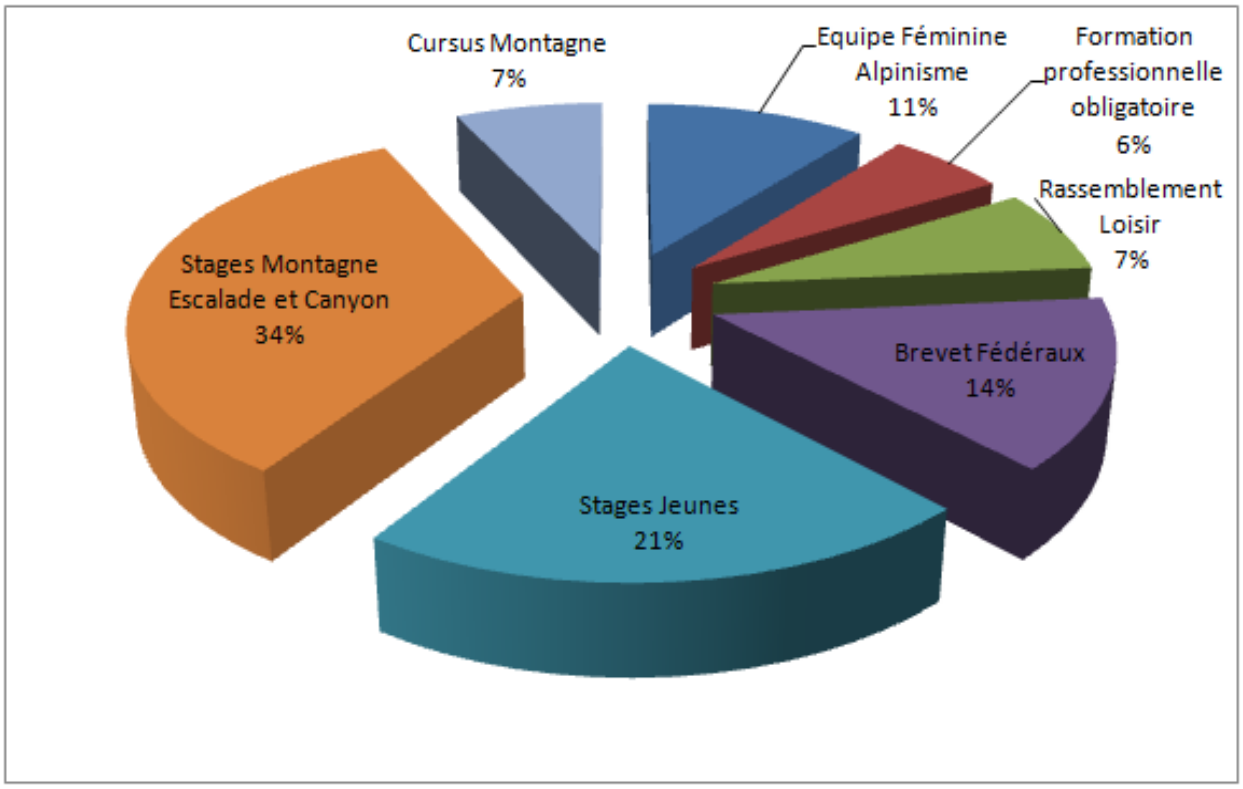

8. Alexia MARGAND : chargée de développement projet

Chargée de développement projet
Depuis novembre 2019
DUT GEA option RH, licence GRH, Licence GDOS

Missions principales :

- Création et mise en place d'un groupement d'employeurs

- Assistante gestionnaire des résultats compétition

9. Olivier GERMOND : conseiller technique régional

Conseiller Technique Régional
Professeur de Sport Escalade
Depuis 2011

Missions principales :

- Coordination de l'ETR

- Conseil SAE

- Intervention en formation et Jury DE

- Montage du CQP

Olivier est également :

- Interlocuteur DRJSCS et DD (SAE, SNE, formation, haut niveau)
- Interlocuteur Région Auvergne-Rhône-Alpes (SAE)
- Financement
- Correspondant sécurité
- Interlocuteur CT 07, 26

DEBAT ET VOTE DU RAPPORT MORAL 2019

Un échange a lieu avec les clubs sur des points particuliers du rapport moral et du rapport d'activité. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport moral + rapport d'activités		
	Nb voix	%
Contre	0	0
Abstention	0	0
Pour	8681	100
Total des suffrages	8681	100

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET VOTE

Les documents financiers sont disponibles en annexes.

Le déficit de l'année 2019 s'élève à 2900 €, soit 0,5% du ''chiffre d'affaires''. C'est quasiment l'équilibre. Il est à comparer aux 40 000 € de déficit de l'année dernière.

A noter, le choix a été fait d'incorporer l'intégralité des recettes (dons) du financement participatif sur la défense de la pratique de l'alpinisme dans la réserve Chastreix Sancy dans le résultat 2019 et non pas en partie en recettes constatées d'avance. Les sommes non dépensées (2 917€) sont intégrées dans le budget 2020 en dépenses prévues pour la suite de la procédure. Remerciements au trésorier, directeur, présidents de commissions et salariés pour avoir su collectivement redresser la barre.

3 bémols :

- Dans l'idéal il faudrait obtenir un bénéfice même léger pour reconstituer et développer nos réserves.

- Ce résultat a été obtenu au prix de sérieuses réductions ou reports de dépenses ce qui n'est pas toujours très confortable.

- Au-delà de la problématique du résultat, nos difficultés de trésorerie sont toujours importantes notamment à partir de l'été jusqu'au milieu de l'automne. Remerciement à la fédération de nous avoir accordé une avance de 30 000€ à valoir sur le reversement licences pour passer ce cap. Toutes nos excuses aux CTs qui ont dû attendre avant d'être payé.

Des chiffres clefs : L'analytique a pour principal avantage de mettre en lumière le coût par activités et aujourd'hui les salaires sont intégrés dans chaque action. C'est un outil de décision important et cela permet de visualiser clairement les choix, les actions de la ligue. L'inconvénient principal est que cela ne procure pas de vision des très grands postes de dépenses et de recettes, pour cela il faut se référer au compte de résultat en comptabilité générale.

Chiffre d'affaires = 540 000 €

Détail des produits :

Ventes (compétitions, stage formation, stages loisirs, ouverture, encadrements, AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage…) = 300 000€ soit 56%
Subventions y compris FFME (pst) = 94 000€ 17%
Licences = 133 000 25%
Reprise 2%

Détail des Charges :

Personnel y compris charges sociales = 288 000€ 53%
Autres charges = 252 000€ 47%

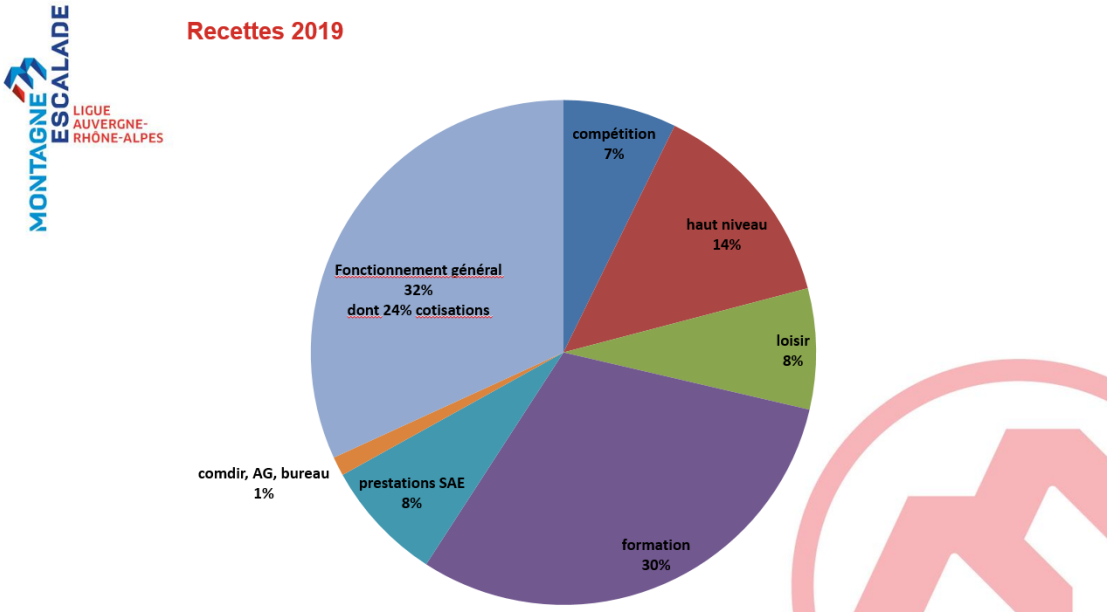

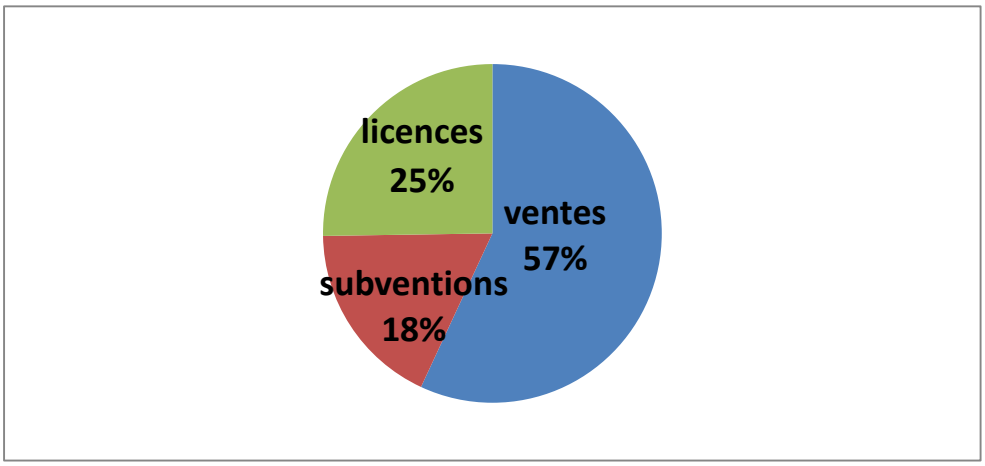

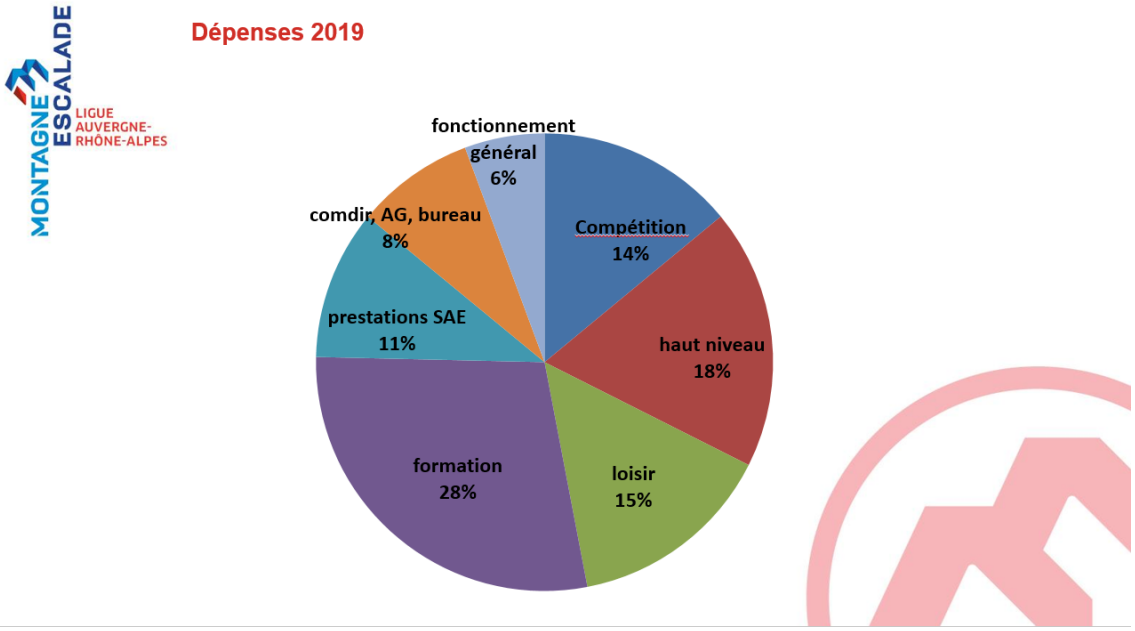

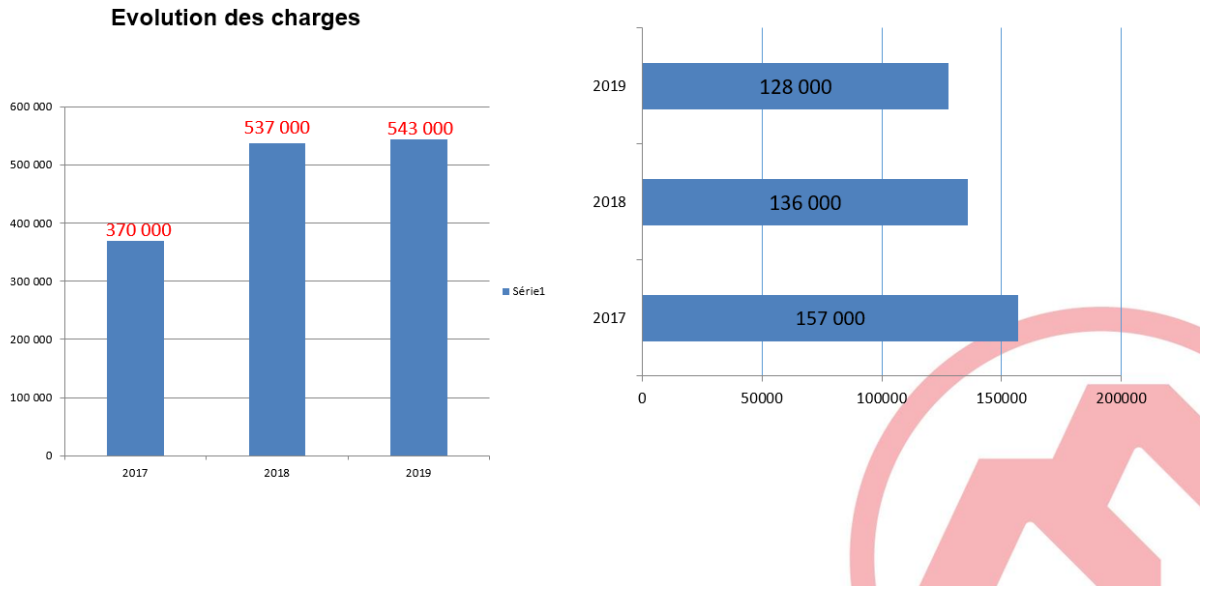

<u>Vote du rapport financier</u> : le rapport financier est adopté à l'unanimité

Compte de résultat + bilan 2019		
	Nb voix	%
Contre		0
Abstention		0
Pour	8681	100
Total des suffrages	8681	

PRESENTATION ET EVOLUTION DE LA COTISATION DE LA LIGUE ET VOTE

Compte tenu de la situation et pour maintenir un haut niveau de service en terme de formation, compétition, rassemblement loisir, stage montagne et ski alpi, conseil et expertise SAE, plan sécurité, haut niveau et équipes régionales, le comité directeur a décidé (à l'unanimité) de proposer à l'assemblée générale une augmentation de 0,5€ (soit 6 €)

Résultat du vote : la cotisation à 6 € par licencié pour 2020 est adoptée à la majorité.

Cotisation - passage à 5,5 à 6		
	Nb voix	**%**
Contre	438	**5,05**
Abstention	68	**0,78**
Pour	8175	**94,17**
Total des suffrages	**8681**	100

PRESENTATION DU BUDGET ET VOTE

A un an de la fin du mandat de l'équipe actuelle et après le lancement de nombreux projets ces dernières années, la priorité est donnée à la consolidation, à la stabilisation et à la poursuite de la structuration. Seul projet novateur : la mise en place du GEME (groupement d'employeur).

Logiquement le chiffre d'affaires est stable et il est constaté peu d'évolutions sur la répartition entre les différentes activités.

Les principales évolutions salariales sont prises en compte. Passage de 80 à 100% de F.Picq, Passage de 100% à 90% de Cristol Bellissent, passage au forfait jour Pour A.Chapelier, T.Topin et F.Picq avec les hausses de salaires correspondantes.

Une hausse de la cotisation régionale de 0.5€ (passage de 5.5€ à 6€ par licencié) est intégrée. Cela participe à la consolidation financière de la ligue et dans les charges une ligne est prévue pour abonder le fonds de réserve à hauteur de 7 000€. En année pleine cette évolution de la cotisation représente une hausse de 12 500€ (25 000 licenciés x 0.5€).

Les prévisions de subvention ont été établies sur le même niveau qu'en 2019 (hormis pour les subventions pour lesquelles les évolutions sont déjà programmées)

Résultat du vote : le budget est voté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020		
	Nb voix	**%**
Contre	0	**0**
Abstention	**0**	**0**
Pour	8681	**0**
Total des suffrages	**8681**	100

Compte-rendu finalisé à Voiron, le 10/04/2020.

Claude Chemelle, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la montagne et de l'escalade	Séverine Rey, secrétaire de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la montagne et de l'escalade

ANNEXES

ANNEXE 1 : PERSONNALITES PRESENTES ET EXCUSEES

1. Présents

- M. Pierre YOU, président de la FFME

2. Excusés

- Région Auvergne-Rhône-Alpes: M. le président Laurent Wauquiez ; Mme la vice-présidente Marie-Camille Rey
- CROS Auvergne-Rhône-Alpes : M. Christian LEVARLET, président
- Clubs FFME : AL Saint-Flour, Montagne Escalade Pierrelatte, Montagne de l'Oisans, Belledonne Grimpe, Grimpe Vercors Trièves, Saint-Priest Escalade, Grimpomur, CPEA Vaux en Velin, Mur d'Eau Genève

ANNEXE 2 : CLUBS PRESENTS ET REPRESENTES

ROC' ALTITUDE (AIN)	GROUPE ALPIN UNIVERSITAIRE LYONNAIS
AIN ROC	LA TRACE
AMITIE ET NATURE MONTLUCON	A.S.V.E.L SKI MONTAGNE
SOURCE LIBRE ESCALADE MONTAGNE	LYCOSES DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR
ADHERENCE	CLUB VERTIGE
CUSSET VICHY ESCALADE	AMICALE LAIQUE D'ANSE
ESCALADE A COMMENTRY	BRON VERTICAL
ESCALISSE	LA DEGAINE ESCALADE ET MONTAGNE
LES LEZARDS VAGABONDS	MOUSTE'CLIP MONTAGNE ET ESCALADE
ESCAPADE CLUB ROMANAIS PEAGEOIS	CLUB LENTILLOIS D'ESCALADE ET DE MONTAGNE
MJC MONTELIMAR	LYON ESCALADE SPORTIVE
GROUPE MONTAGNARD PETITES ROCHES	LES 5 MOUSQUETONS
CLUB VIENNOIS HTE MONTAGNE	SAINT PIERRE ESCALADE
ESCALADE VOIRON ALPINISME	ASPTT CHAMBERY
MONTCEAU EVASION	MAURIENNE ESCALADE
CLUB MONTAGNE ET ESCALADE VEUROIS	NEIGE ET MONTAGNE
LILOTS GRIMPEURS	CLUB DES SPORTS CHAMONIX
ESCAPILADE	CARROZ VERTICAL
LES CIMES VEAUCHOISES	CLLUB MONTAGNARD RUMILLIEN
GROUPE ALPINISTES GAULOIS	CAF LA ROCHE BONNEVILLE
C.E CHABRELOCHE	PASSY ESCALADE
R.A.P.P.E.L.	ALBANAIS VERTICAL
HOT ROC	LA BALME ESCALADE

ANNEXE 3 : VOTES DE L'ASSEMBLEE

Les clubs présents ou représentés expriment **8681 voix**, sur les 23893 de la ligue ffme Auvergne-Rhône-Alpes, soit 36,33 % des suffrages. Le quorum nécessaire est donc atteint.

1. Rapport moral

Rapport moral + rapport d'activités 2019		
	Nb voix	%
Contre	0	0
Abstention	0	0
Pour	8681	100
Total des suffrages	8681	100

2. Rapport financier

Compte de résultat + bilan 2019		
	Nb voix	%
Contre		0
Abstention		0
Pour	8681	100
Total des suffrages	8681	

3. Cotisation

Cotisation - passage à 5,5 à 6 € pour 2020		
	Nb voix	%
Contre	438	5,05
Abstention	68	0,78
Pour	8175	94,17
Total des suffrages	8681	100

4. Budget prévisionnel

Budget prévisionnel 2020		
	Nb voix	%
Contre	0	0
Abstention	0	0
Pour	8681	0
Total des suffrages	8681	100

LIGUE FFME
AUVERGNE REGIONAL RHONE-ALPES

TSF – Domaine de la Brunerie

180 Bd de Charavines

38500 VOIRON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Compte Courant Crédit Mutuel:

Solde en banque au 31/12/2019 : 17 525.79 €

Livret Bleu Crédit Mutuel n° 79202055200:

Solde en banque au 31/12/2019 : 91 837.90 €

Le Trésorier

Dominique FEVRE

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

BILAN SYNTHETIQUE

COMPTE de RESULTAT SYNTHETIQUE

COMPTES de REGULARISATION

DETAILS DES COMPTES

BILAN ACTIF DETAILLE

BILAN PASSIF DETAILLE

COMPTE de RESULTAT DETAILLE

INDICATEURS DE GESTION

RESULTAT 2019 - BUDGET 2020

REALISE Analytique 2018

BUDGET 2019 (Analytique)

LETTRE DU VERIFICATEUR DES COMPTES

PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES

ETATS FINANCIERS

BILAN - SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N			N-1
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles				
- Fonds commercial				
- Autres	10 605	6 730	3 875	
Immobilisations corporelles	38 865	18 402	20 463	23 322
Immobilisations financières	15		15	15
TOTAL I	**49 485**	**25 132**	**24 353**	**23 337**
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	12 000		12 000	16 750
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :				
Clients et comptes rattachés	11 269		11 269	8 495
Autres	37 759		37 759	30 901
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	108 864		108 864	106 206
Caisse				
TOTAL II	**169 892**		**169 892**	**162 351**
Charges constatées d'avance (III)	720		720	8 432
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**220 096**	**25 132**	**194 965**	**194 120**

Provisoire

PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Capitaux propres		
Capital		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	116 038	157 305
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(2 915)	(41 267)
Provisions réglementées		
TOTAL I	**113 122**	**116 038**
Provisions pour risques et charges (II)		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	15 670	20 594
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres	29 404	35 927
TOTAL III	**45 074**	**56 522**
Produits constatés d'avance (IV)	36 768	21 561
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**194 965**	**194 120**

COMPTE de RESULTAT SYNTHETIQUE

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises	91	678
Variation de stock (marchandises)		
Achats d'approvisionnement	239	511
Variation de stock (approvisionnement)		
Autres charges externes	230 604	261 698
Impôts, taxes et versements assimilés		
Rémunération du personnel	183 883	156 508
Charges sociales	104 234	102 361
Dotations aux amortissements	8 112	6 379
Dotations aux provisions		
Autres charges	13 266	6 510
Charges financières	268	342
TOTAL (I)	**540 698**	**534 987**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	228	2 819
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**540 926**	**537 806**
BENEFICE OU PERTE	(2 915)	(41 267)
TOTAL GENERAL	**538 010**	**496 539**

Provi

PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	345	90
Production vendue (biens et services)	297 632	285 118
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	213 668	200 904
Autres produits	26 140	9 382
Produits financiers	226	315
TOTAL (I)	**538 010**	**495 809**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		730
TOTAL DES PRODUITS (I+II)	**538 010**	**496 539**
TOTAL GENERAL	**538 010**	**496 539**

Isore

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance (486 000)

Frais bancaire Télépaiements	**8 431.88**

Produits constatés d'avance (487 000)

Inscriptions MDYC	2 406.00
Inscriptions stages ERE	1 067.50
Inscriptions stages Formation Inter	3 507.00
Inscriptions stages Alpi	15 316.20
Inscriptions stages Escalade	428.00
Inscriptions stages Ski-Alpi	5 055.00
Inscriptions stages Formation BF SKI-ALPI	163.50
Inscriptions stages Formation BF ALPI	545.00
Inscriptions stages Formation BF MONTAGNISME	480.00
Inscriptions stages Formation BF OUVREUR	910.00
Inscriptions stages stage FC	240.00
Inscriptions initiateur SAE	6 600.00
	36 718.20

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DETAILLE

ACTIF	Exercice N			N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Création site internet	10 605.00	6 730.00	3 875.00	0.00
Matériel de sécurité	7 702.93	3 844.52	3 858.41	5 614.81
Outillage industriel	1 246.65	104.20	1 142.45	0.00
Matériel de transport	20 738.76	8 525.93	12 212.83	16 360.58
Matériel de bureau et Informatique	9 176.54	5 927.17	3 249.37	1 346.58
Actions	15.00		15.00	15.00
TOTAL I	49 484.88	25 131.82	24 353.06	23 336.97
ACTIF CIRCULANT				
Encours de production	12 000.00		12 000.00	16 750.00
164 000				
Créances (CD, Paris)	11 269.00		11 269.00	8 495.00
Produits à recevoir	37 238.80		37 238.80	30 876.40
Avances sur note de frais	520.34		520.34	24.25
DISPONIBILITES				
Crédit Mutuel	17 025.79		17 025.79	29 593.76
Livret Cdt Mutuel	91 837.90		91 837.90	76 611.86
TOTAL II	169 891.83		169 891.83	162 351.27
Charges constatées d'avance	719.75		719.75	8 431.88
TOTAL GENERAL	**220 096.46**	**25 131.82**	**194 964.64**	**194 120.12**

BILAN PASSIF DETAILLE

PASSIF	Exercice N Net	N-1 Net
Report à nouveau	116 037.85	157 304.83
Résultat de l'exercice (perte)	-2 915.46	-41 266.98
Emprunt	15 669.91	20 594.43
TOTAL I	128 792.30	136 632.28
DETTES		
URSSAF-Pole Emploi	17 834.40	19 323.00
Mutuelle prévoyance	834.24	729.89
Mutuelle santé	1 248.24	917.58
Retraites	4 078.37	4 781.15
Formation	3 015.21	2 647.87
Prélèvement à la source	1 171.00	
Charges à payer	1 222.68	7 527.80
TOTAL II	29 404.14	35 927.29
Produits constatés d'avance	36 768.20	21 560.55
TOTAL GENERAL	**194 964.64**	**194 120.12**

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

CHARGES		EXERCICE	EXERCICE N-1
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes			
602250	Fournitures de Bureau	238.82	510.70
604200	Prestations ouvreurs compétitions	9 760.00	10 858.20
604300	Prestations GHM/BE sur stages	66 482.00	68 960.40
604400	Formateurs sur stages	13 620.00	23 162.70
606000	Hébergement et restauration	69 855.98	75 435.90
606300	Fournitures entretien et petit matériel	10 796.84	7 823.30
606810	Photocopies	71.24	189.83
607100	Achats produits publicitaires	91.03	596.18
607200	ACHAT BAR / BOISSONS / NOURRITURE	0.00	82.02
		170 915.91	**187 619.23**
Autres charges externes			
611000	Gestion stages/Evènements/communication	983.50	6 482.00
611300	Frais inscriptions aux compétitions	0.00	3 008.00
611600	Achats forfaits/titres de transports	7 150.70	4 563.40
613200	Locations immobilières	4 414.48	3 787.80
613300	Location salle d'escalade	8 140.05	1 461.10
613510	Location matériel de transport	1 597.48	1 443.11
613520	Locations divers	318.09	1 515.00
613530	Location matériel et outillage	3 611.00	1 225.20
613540	Location Logiciel	2 300.07	1 684.56
615000	Entretien et réparations	982.12	20.00
616000	Primes assurances	2 976.07	3 040.06
617100	Droits stages brevetants	6 347.00	14 095.00
618300	Documents techniques	2 230.10	4 382.50
622000	Honoraires avocats	3 000.00	0.00
622100	FRAIS ANCV + TICKET RESTAURANT	286.99	317.02
622300	Prestations ETR	152.10	3 095.00
623100	Achats lots sur compétitions	1 328.67	1 566.80
623200	Achats, Communications, Cadeaux	400.00	255.40
623400	Affiches	598.88	6 509.64
625000	Déplacements, missions et réceptions	200.00	271.50
625100	Déplacements CD & AG	3 118.53	5 635.50
625200	Frais de collations CD & AG	1 171.52	632.04
625300	Déplacements des commissions	1 336.21	1 785.87
625400	Frais de collations des commissions	456.65	252.35

625600	Mission/réception/représentativité	968.44	2 049.70
626100	Affranchissements	506.42	525.57
626300	Téléphone mobile	2 345.31	1 860.54
626400	Internet	250.00	564.21
627000	Services bancaires	1 477.39	1 273.76
628100	Indemnités de Formation	1 310.00	1 935.00
628200	INDEMNITES ARBITRES	60.00	
		60 017.77	**75 237.63**
Rémunérations du personnel			
641100	Salaires	140 219.63	119 014.55
641400	Indemnités de stage	267.50	500.00
648100	Frais de déplacements des salariés	30 745.64	33 504.94
648200	Frais de formation	11 533.04	2 488.61
648400	Frais de gestion - PSA	1 117.00	1 000.00
		183 882.81	**156 508.10**
Charges sociales			
645100	Cotisations URSSAF-ASSEDIC	69 028.41	69 054.01
645200	Mutuelles HUMANIS-APRIONIS	1 710.73	1 503.38
645250	Mutuelle Santé	3 744.96	3 449.98
645300	Retraites PRIMALLIANCE-IRSEA	15 957.55	17 357.36
645400	Cotisations Formations	3 015.85	2 647.67
647400	ANCV (Chq Vacances)	2 286.00	2 640.00
647410	Cantine	7 656.00	5 129.31
647500	Médecine du travail	834.76	579.60
		104 234.26	**102 361.31**
Dotations aux amortissements			
681000	Dotations aux immobilisations	8 112.24	6 378.91
		8 112.24	**6 378.91**
Autres charges			
657000	Aides évènements extérieurs	12 616.20	5 859.97
658600	Cotisations liées vie statutaire	650.00	650.00
661000	Charges d'intérêts	268.48	341.73
		13 534.68	**6 851.70**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671400	Créances devenues. irrécouv. sur bénéfice	228.00	
672000	Charges sur exercices antérieurs	0.00	2 818.66
		228.00	**2 818.66**
TOTAL DES CHARGES		**540 925.67**	**537 775.54**
BENEFICE		-2 915.46	-41 236.98
	TOTAL GENERAL	**538 010.21**	**496 538.56**
Evaluation des contributions volontaires en nature			
864000	Personnel bénévole	64 097.00	67 474.00

PRODUITS		EXERCICE	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations vendues			
706100	Participations stagiaires	208 865.90	208 499.82
706200	Participations compétiteurs	28 341.70	17 628.00
706300	Participations pôle espoir	16 080.00	14 720.00
707000	Ventes de marchandises	345.00	90.00
708000	Prestations ouvertures de voies	500.00	0.00
708100	Prestations ouvertures de voies	20 240.73	10 638.73
708200	Refacturation connexion CIEL	400.00	360.00
708400	Prestations d'encadrements	8 068.60	8 156.31
708600	Prestations A.M.O.	14 250.00	24 350.00
708800	Autres produits activités annexes	884.71	765.00
		297 976.64	**285 207.86**
Subventions d'exploitation			
742000	DRJSCS- CNDS	30 125.00	34 125.00
742100	DRJSC - SUBVENTIONS	5 500.00	0.00
745000	Conseil régional Rhône-Alpes	40 821.00	41 296.00
746000	FFME Paris	0.00	3 000.00
746100	Reversement par licence	133 221.50	117 483.00
746300	P.S.T.	4 000.00	5 000.00
750000	Dons NDF non remboursées	13 358.03	9 027.55
758000	Produits divers de gestion courante	0.00	354.52
		227 025.53	**210 286.07**
Produits financiers			
760000	Produits financiers	226.04	315.11
		226.04	**315.11**
Produits exceptionnels			
770000	Produits exceptionnels		729.52
791000	Transferts de charges d'exploitation	12 782.00	0.00
		12 782.00	**729.52**
TOTAL DES PRODUITS		**538 010.21**	**496 538.56**
PERTE			
	TOTAL GENERAL	**538 010.21**	**496 538.56**
Evaluation des contributions volontaires en nature			
870000	Bénévolat	64 097.00	67 474.00

INDICATEURS DE GESTION

COMPTE de RESULTAT 2019 - BUDGET 2020

CHARGES		EXERCICE	BUDGET 2020
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes			
602250	Fournitures de Bureau	238.82	300
604200	Prestations ouvreurs compétitions	9 760.00	9 000
604300	Prestations GHM/BE sur stages	66 482.00	67 000
604400	Formateurs sur stages	13 620.00	14 000
606000	Hébergement et restauration	69 855.98	70 000
606300	Fournitures entretien et petit matériel	10 796.84	9 000
606810	Photocopies	71.24	100
607100	Achats produits publicitaires	91.03	100
		170 915.91	**169 500**
Autres charges externes			
611000	Gestion stages/Evènements/communication	983.50	1 000
611300	Frais inscriptions aux compétitions	0.00	
611600	Achats forfaits/titres de transports	7 150.70	6 000
613200	Locations immobilières	4 414.48	4 500
613300	Location salle d'escalade	8 140.05	7 500
613510	Location matériel de transport	1 597.48	1 300
613520	Locations divers	318.09	300
613530	Location matériel et outillage	3 611.00	2 500
613540	Location Logiciel	2 300.07	2 300
615000	Entretien et réparations	982.12	900
616000	Primes assurances	2 976.07	3 000
617100	Droits stages brevetants	6 347.00	6 300
617300	Stages instructeurs	0.00	300
618300	Documents techniques	2 230.10	500
622000	HONORAIRES AVOCATS	3 000.00	2 500
622100	FRAIS ANCV + TICKET RESTAURANT	286.99	300
622300	Prestations ETR	152.10	500
623100	Achats lots sur compétitions	1 328.67	800
623200	Achats, Communications, Cadeaux	400.00	300
623400	Affiches	598.88	300
625000	Déplacements, missions et réceptions	200.00	0
625100	Déplacements CD & AG	3 118.53	3 000
625200	Frais de collations CD & AG	1 171.52	1 000
625300	Déplacements des commissions	1 336.21	100
625400	Frais de collations des commissions	456.65	300

625600	Mission/réception/représentativité	968.44	1 000
626100	Affranchissements	506.42	500
626300	Téléphone mobile	2 345.31	2 300
626400	Internet	250.00	250
627000	Services bancaires	1 477.39	1 500
628100	Indemnités de Formation	1 310.00	100
628200	INDEMNITES ARBITRES	60.00	
		60 017.77	**51 150**
Rémunérations du personnel			
641100	Salaires	140 219.63	152 262
641400	Indemnités de stage	267.50	200
648100	Frais de déplacements des salariés	30 745.64	30 000
648200	Frais de formation	11 533.04	12 000
648400	Frais de gestion - PSA	1 117.00	1 150
		183 882.81	**195 612**
Charges sociales			
645100	Cotisations URSSAF-ASSEDIC	69 028.41	75 000
645200	Mutuelles HUMANIS-APRIONIS	1 710.73	1 800
645250	Mutuelle Santé	3 744.96	4 000
645300	Retraites PRIMALLIANCE-IRSEA	15 957.55	17 500
645400	Cotisations Formations	3 015.85	3 200
647400	ANCV (Chq Vacances)	2 286.00	2 300
647410	Cantine	7 656.00	7 700
647500	Médecine du travail	834.76	850
		104 234.26	**112 350**
Dotations aux amortissements			
681000	Dotations aux immobilisations	8 112.24	8 500
		8 112.24	**8 500**
Autres charges			
657100	AIDES EVENEMENTS EXTERIEURS	12 616.20	10 000
658600	Cotisations liées vie statutaire	650.00	650
661000	Charges d'intérêts	268.48	250
		13 534.68	**10 900**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671400	Créances devenues irrécouv. sur bénéfices	228.00	
		228.00	**0**
TOTAL DES CHARGES		**540 925.67**	**548 012**
	TOTAL GENERAL	**540 925.67**	**548 012**
Evaluation des contributions volontaires en nature			
860000	Emplois des contributions volontaires en nature	4 475.64	
861200	Mise à disposition gratuite du matériel	1 226.59	
864000	Personnel bénévole	64 097.00	

PRODUITS		EXERCICE	BUDGET 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations vendues			
706100	Participations stagiaires	208 865.90	230 162
706200	Participations compétiteurs	28 341.70	30 000
706300	Participations pôle espoir	16 080.00	17 600
707000	Ventes de marchandises	345.00	250
708000	Produits des activités annexes	500.00	
708100	Prestations ouvertures de voies	20 240.73	20 000
708200	Refacturation connexion CIEL	400.00	800
708400	Prestations d'encadrements	8 068.60	8 000
708600	Prestations A.M.O.	14 250.00	15 000
708800	Autres produits activités annexes	884.71	0
		297 976.64	**321 812**
Subventions d'exploitation			
742000	DRJSCS- CNDS	30 125.00	25 000
742100	DRJSC - SUBVENTIONS	5 500.00	4 000
745000	Conseil régional Rhône-Alpes	40 821.00	30 000
746100	Reversement par licence	133 221.50	149 000
746300	P.S.T.	4 000.00	7 000
750000	Dons NDF non remboursées	13 358.03	11 000
		227 025.53	**226 000**
Produits financiers			
760000	Produits financiers	226.04	200
		226.04	**200**
Produits exceptionnels			
791000	Transferts de charges d'exploitation	12 782.00	
		12 782.00	
TOTAL DES PRODUITS		**538 010.21**	548 012
PERTE		2 915.46	
	TOTAL GENERAL	**540 925.67**	**548 012**
Evaluation des contributions volontaires en nature			
870000	Bénévolat	64 097.00	
875000	Dons en nature	5 702.23	

RESULTAT 2019 Analytique

	2019 BUDGET			2019 REALISE 31 DEC		
	CHARGES	PRODUITS	COUT	CHARGES	PRODUITS	COUT
COMPETITION	**-154 582**	**85 805**	**-68 777**	**-178 104**	**114 241**	**-63 862**
Sous com. Arbitrage	-500	0	-500	-1 280	1 280	0
Com. Compétition	-50 225	16 900	-33 325	-75 709	38 359	-37 350
Sous com. Haut Niveau	-102 857	68 905	-33 952	-101 115	74 602	-26 513
Sous com. SKI-ALPINISME	-1 000	0	-1 000	0	0	0
LOISIR	**-87 043**	**48 780**	**-38 263**	**-73 623**	**42 291**	**-31 332**
Escalade	-11 504	1 500	-10 004	-6 026	1 699	-4 327
Montagne	-75 539	47 280	-28 259	-67 597	40 592	-27 005
				157 402		
FORMATION	-148 630	162 305	**13 675**	-161 757	166 688	**4 931**
PRESTATIONS / SAE	-58 000	49 000	**-9 000**	-58 185	42 564	**-15 621**
Comité Directeur, Bureau, AG	-42 845	3 000	**-39 845**	-46 683	6 707	**-39 976**
FONCTIONNEMENT GENERAL	-19 560	161 770	**142 210**	-31 054	173 999	**142 946**
	-510 660	**510 660**	**0**	**-549 406**	**546 490**	**-2 915**

BUDGET 2020 Analytique

	2020 BUDGET			2019 REALISE 31 DEC 2019		
	CHARGES	PRODUITS	COUT	CHARGES	PRODUITS	COUT
COMPETITION	-190 652	117 180	-73 471	-178 103	114 241	-63 862
Sous com. Arbitrage	0	0	0	-1 280	1 280	0
Com. Compétition	-76 464	36 577	-39 887	-75 709	38 359	-37 350
Sous com. Haut Niveau	-114 187	80 603	-33 584	-101 115	74 602	-26 513
LOISIR	-79 268	38 232	-41 036	-73 623	42 291	-31 332
Escalade	-8 415	3 822	-4 593	-6 026	1 699	-4 327
Montagne	-70 853	34 410	-36 443	-67 597	40 592	-27 005
FORMATION	-155 268	168 300	13 032	-161 756	166 688	12 371
PRESTATIONS / SAE	-48 503	43 000	-5 503	-58 185	42 564	-15 621
Comité Directeur, Bureau, AG	-48 242	10 000	-38 242	-46 683	6 707	-39 976
FONCTIONNEMENT GENERAL	-26 079	171 300	145 221	-31 054	173 999	142 946
	-548 012	548 012	0	-549 405	546 490	-2 915

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Tremplin Sport Formation – Domaine de la Bruneric – 180 Boulevard de Charavines – 38500 Voiron

RAPPORTS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

EXERCICE 2019

Aux adhérents,

Conformément à la mission qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de la LIGUE FFME AUVERGNE RHÔNE-ALPES clos le 31 décembre 2019 et qui portait sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons, ainsi, pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les comptes font apparaitre :

- Total de bilan : 194 964.64
- Total des produits : 538 010.21
- Résultat : Perte de 2 915.46

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur le 27 janvier 2020.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils vous sont présentés.

Lyon, le 11 février 2020.

Mme Sophie GAILLARD
(Membre de Vertige)

M André MEYET
(~~Trésorier~~ Secrétaire de Vertige)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base suivantes :

- Enregistrement aux coûts historiques,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes de présentation et d'évaluation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes d'évaluation et de présentation sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les logiciels, matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 euros.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'entreprise a utilisé l'amortissement dégressif chaque fois que cela était possible.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations et agencements 5 à 10 ans
- Matériels transport 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques 3 à 4 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été pratiquée lorsque la valeur d'inventaire était inférieure à la valeur comptable.

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite des rapports du commissaire aux comptes.

Résultat - affectation

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à **538 010.21** € contre 496 538.56 € sur l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à **540 925.67 €** contre 537 775.54 € sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation fait apparaitre une perte de **2 915.46 €**.

Évolution des produits :

Le montant des **produits des formations, rassemblements et stages** s'élève à **208 865.90 €** contre 208 499.82€ pour l'exercice précédent. Stabilité dans les formations, un week-end en moins pour le loisir cette année.

Évolution des charges :

Le montant des **traitements et salaires et des charges sociales** s'élève à **230 661.28 €** contre 210 379.28 € pour l'exercice précédent. Hors charges sociales, le montant des traitements et salaires s'élève à **140 219.63€** contre 119 014.55 € pour l'exercice précédent.

Le montant des prestations de GHM/BE s'élève à **66 482€** contre 68 960€ pour l'exercice précédent.

Le montant des « formateurs sur stages » (CT) s'élève à **33 620€** contre 23 162.70 € pour l'exercice précédent.

ANNEXE 5 : SUJETS ABORDES SUR TEMPS D'ECHANGES

❖ <u>Les aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur les équipements sportifs</u>

Aides Région Auvergne-Rhône-Alpes équipements sportifs

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour soutenir la pratique sportive sur tout le territoire Auvergne Rhône Alpes, le Conseil Régional participe à l'acquisition d'équipement et de matériel nécessaires à la pratique sportive.

Bénéficiaires

L'aide régionale à l'équipement des clubs sportifs est ouverte à toutes les associations sportives loi 1901 dont le siège social est situé sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui relèvent d'une fédération sportive agréée par l'Etat.
Le club doit posséder une école de jeunes ou mener une action en faveur des jeunes et/ou être conventionné avec la Région au titre de son dispositif « PASS' Région ».

Montant /Accompagnement proposé

L'aide régionale est déterminée en fonction de la nature du projet.

Le montant de l'aide demandée pour les équipements sportifs ne pourra pas être inférieur à 500 € et les factures correspondantes devront être postérieures à la date de réception du dossier complet par les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le dispositif prend la forme de campagnes annuelles pendant lesquelles les porteurs de projets sont amenés à effectuer une demande via le portail des aides (voir informations pratiques).

Les associations ayant déjà bénéficié d'une subvention au titre de l'Aide Régionale à l'Equipement des Clubs Sportifs ne seront pas considérées comme prioritaires lors du dépôt d'une nouvelle demande.

Infos pratiques

Déposer une demande, suivre une demande, terminer une demande ou faire une demande de paiement

Calendrier

A compter du 15 juin 2019 le dispositif sera ouvert en permanence

Pas de données chiffrées globales par fédération

Exemples :
Aide à l'achat d'enrouleurs, de prises d'escalade, de matériel de sécurité montagne ou escalade
Montants attribués : entre 800€ et 5 000€

Aide pour l'organisation de manifestations sportives.
Coupe de France, championnat de France, compétitions régionales, compétitions internationales
Montants attribués entre 800€ et 8 000€

Pas de barème chaque dossier est traité différemment

https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/131/289-aide-regionale-a-l-equipement-des-clubs-sportifs-jeunesse-sante-sport-handicap.htm

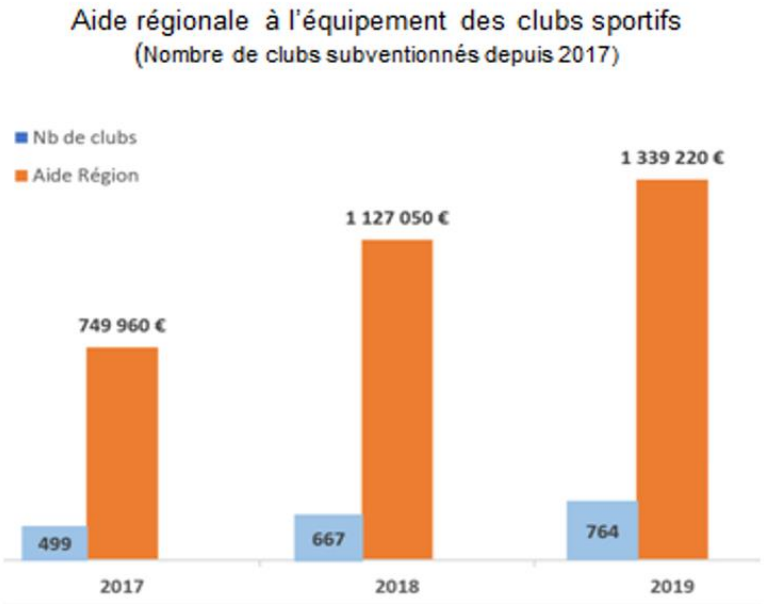

❖ Les aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur les manifestations sportives

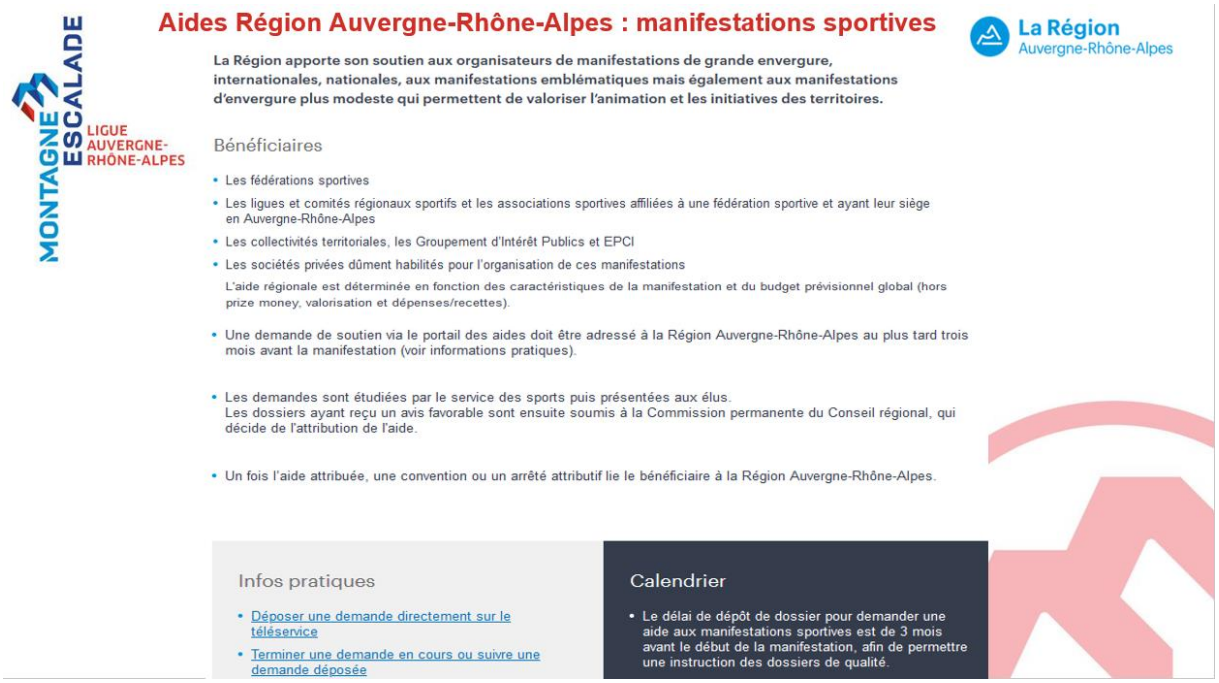

Aides Région Auvergne-Rhône-Alpes : manifestations sportives

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

MONTAGNE ESCALADE LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région apporte son soutien aux organisateurs de manifestations de grande envergure, internationales, nationales, aux manifestations emblématiques mais également aux manifestations d'envergure plus modeste qui permettent de valoriser l'animation et les initiatives des territoires.

Bénéficiaires

- Les fédérations sportives
- Les ligues et comités régionaux sportifs et les associations sportives affiliées à une fédération sportive et ayant leur siège en Auvergne-Rhône-Alpes
- Les collectivités territoriales, les Groupement d'Intérêt Publics et EPCI
- Les sociétés privées dûment habilités pour l'organisation de ces manifestations

L'aide régionale est déterminée en fonction des caractéristiques de la manifestation et du budget prévisionnel global (hors prize money, valorisation et dépenses/recettes).

- Une demande de soutien via le portail des aides doit être adressé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard trois mois avant la manifestation (voir informations pratiques).
- Les demandes sont étudiées par le service des sports puis présentées aux élus.
  Les dossiers ayant reçu un avis favorable sont ensuite soumis à la Commission permanente du Conseil régional, qui décide de l'attribution de l'aide.
- Un fois l'aide attribuée, une convention ou un arrêté attributif lie le bénéficiaire à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Infos pratiques

- Déposer une demande directement sur le téléservice
- Terminer une demande en cours ou suivre une demande déposée

Calendrier

- Le délai de dépôt de dossier pour demander une aide aux manifestations sportives est de 3 mois avant le début de la manifestation, afin de permettre une instruction des dossiers de qualité.

https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/31/289-aide-aux-organisateurs-de-manifestations-sportives-jeunesse-sante-sport-handicap.htm

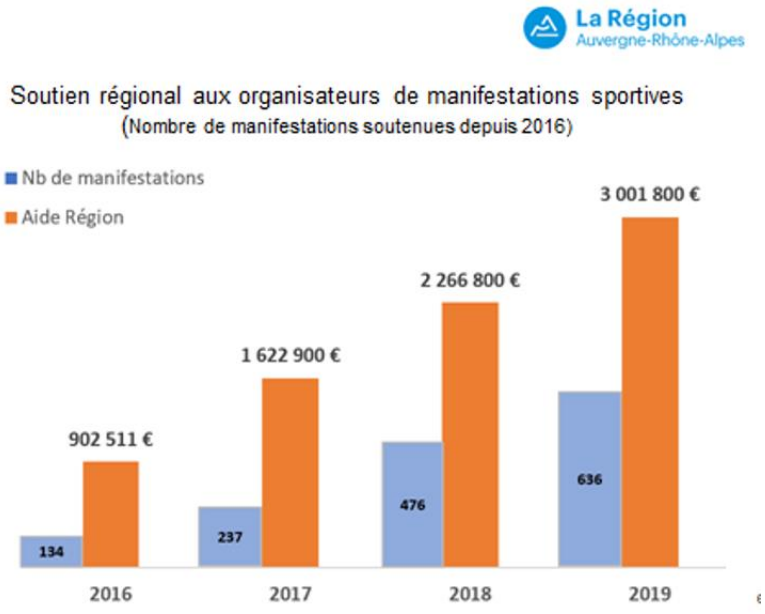

❖ Les abus sexuels dans le sport

Quelques chiffres (source association Colosse aux pieds d'argile) :

- 1% des Hommes attirés par les enfants. Mais entre les pédophiles abstinents et les prédateurs sexuels, il existe une grande variété d'expression de la pédophilie.
- 7 à 10 % des pédophiles sont des femmes
- 30% des pédophiles ont été des victimes dans leur enfance
- 56% des victimes déclarent n'avoir rien dit au moment des faits
- 4 victimes sur 10 tentent de se suicider
- 10 à 15 % de récidivistes

• ***Selon l'article 223-6 du code pénal*** : Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.
Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.

Les peines sont portées à sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende lorsque le crime ou le délit contre l'intégrité corporelle de la personne mentionnée au premier alinéa est commis sur un mineur de quinze ans ou lorsque la personne en péril mentionnée au deuxième alinéa est un mineur de quinze ans.

Projet d'actions de la ligue pour la lutte contre les abus sexuels

- Formation d'un salarié(e), élu(e) de la ligue à ses problématiques.
- Recours aux services de l'association Colosse aux pieds d'argile (le national a déjà pris des contacts).
- Intervention de la ligue (par salarié + élu) dans les assemblées générales des CTs.
- Intervention auprès des clubs volontaires, pour les dirigeants, les encadrants, les jeunes.
- Accompagnement des structures directement concernées.
- Informations sur le site internet.
- Recours systématique au principe de précaution

Décisions à préciser par le comité directeur. Mise en place à la rentrée sportive 2020/2021

Site internet de l'association Colosse aux pieds d'argile :
http://www.colosseauxpiedsdargile.org/